



**SELON LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE**  
**Les bureaux de change**  
**opérationnels cette année**

P 3

LUTTE CONTRE  
 LA CORRUPTION  
**L'Algérie**  
**et l'Égypte**  
**passent une**  
**entente**

P 2

# Le Courrier

**L'INFORMATION AU QUOTIDIEN** d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 27 février 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5776 - 19<sup>e</sup> année

PROJET DE LOI RELATIF  
 À L'EXERCICE SYNDICAL

**Seize**  
**amendements**  
**apportés**  
**au texte**

P 4

**LES AUGMENTATIONS DES SALAIRES, DES RETRAITES ET  
 DE L'ALLOCATION CHÔMAGE VERSÉES DU 10 AU 20 MARS**

# Plus de 8 millions d'Algériens aux guichets

LIRE EN PAGE 3

**OUVERTURE DE LA 2<sup>E</sup> RÉUNION SUR L'APPEL  
 EN FAVEUR DU SAHEL**

## L'Algérie œuvre pour la paix dans la région

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

**MINISTÈRE DES AFFAIRES  
 ÉTRANGÈRES**



**Réouverture**  
**imminente**  
**de l'ambassade**  
**d'Algérie**  
**à Kiev**

P 2

**HIPPODROME ANTAR IBN  
 CHEDDAD ES-SÉNIA - ORAN,  
 CET APRÈS-MIDI À 15H30**



**Kirmira,**  
**doit se**  
**racheter**

LES COURSES EN DIRECT

P 14

OUVERTURE DE LA 2ÈME RÉUNION SUR L'APPEL EN FAVEUR DU SAHEL

# L'Algérie œuvre pour la paix dans la région

L'Algérie abrite depuis hier, pour deux jours, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, les travaux de la 2e réunion qui s'inscrit dans le cadre des réunions sur l'Appel en faveur du Sahel, adoptées par le Parlement international lors de son 1er Sommet mondial sur la lutte contre le terrorisme, tenu en septembre 2021 à Vienne. Cinquante parlementaires internationaux, 20 prédicateurs et imams participent à cette réunion qui se poursuivra jusqu'à lundi soir.

**M**oundir Bouden, vice-président de l'Assemblée populaire nationale et membre du Groupe consultatif de haut niveau pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Parlement international, a souligné, dans une déclaration diffusée par la première chaîne de la Radio, que "l'approche algérienne est au cœur de cette réunion, et ses principes sont l'implication des communautés concernées par les solutions, et non pour préparer des solutions dans les laboratoires et les déposer sur ces domaines". De son côté, l'expert en sécurité, Ahmed Mizab, a déclaré que l'immunisation de la sécurité intellectuelle des sociétés locales dans les pays du Sahel consiste à renforcer la conscience intellectuelle, mettant en évidence le rôle des institutions religieuses dans la cristallisation et la création d'un discours religieux modéré dans ces sociétés. Dans le même contexte, l'analyste politique Abu Al-fadhil Behloulou a insisté sur la nécessité de lancer un partenariat durable avec les partis locaux pour affronter les idées malveillantes extrémistes, et a souligné que la confrontation du terrorisme nécessite l'activation de la sécurité et des approches juridiques. Ce samedi, à Oran, intervenant à la conférence internationale sur "le civisme, conscience, action et coexistence", le prési-



Ph: DR

dent de la Ligue des ulémas et imams des pays du sahel, le Dr Abibakr Worlmedou, a salué "le rôle de l'Algérie pour sa contribution et son aide dans la création de la Ligue qui œuvre à traiter la violence, l'extrémisme au Sahel, problèmes ne résultant pas de la Religion mais de la pauvreté, de l'injustice et de l'ignorance, entre autres". Selon des indications données précédemment dans un communiqué de l'APN, les travaux de la réunion sur l'Appel en faveur du Sahel se tiennent sous forme de séances de débats réparties sur cinq ateliers qui abordent des questions liées au rôle des leaders des sociétés locales dans la lutte contre le terrorisme et la prévention contre l'extrémisme violent, outre le renforcement de la résistance face aux tentatives visant à entraîner les femmes, les enfants et les jeunes dans la région du Sahel vers l'extrémisme. Les travaux de la réunion seront sanctionnés par une série de recommandations à soumettre au Sommet mondial à propos de la réponse mondiale à l'Appel en faveur du Sahel, qui sera organisé dès la fin des réunions programmées dans ce cadre. La même source a fait savoir que l'Appel pour le Sahel repose sur un plan d'action à

mettre en œuvre dans une série de réunions visant le renforcement de cinq axes, à savoir l'environnement, la population, la sécurité, l'enseignement et le développement. La réunion d'Alger, qui intervient après celle de Kigali, tenue l'an dernier, qui a porté sur la question de l'environnement, est marquée par la participation des membres du groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, outre des parlementaires, des savants religieux, des responsables locaux de la région du Sahel, des représentants des Nations unies, des membres des Assemblées parlementaires régionales, des victimes du terrorisme, des représentants de la société civile, des ONG et un groupe d'experts. Dans ce cadre, le président Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, au siège de la Présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, les chefs et représentants des mouvements politiques maliens.

M'hamed Rebah

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## L'Algérie et l'Égypte signent un mémorandum d'entente

**L'**objectif du président Abdelmadjid Tebboune de consolider le partenariat algéro-égyptien s'est un peu plus conforté depuis samedi, après la visite entamée par la présidente de la Haute autorité de transparence, de lutte et de prévention contre la corruption, Salima Mesrati, sur invitation du président de l'Autorité égyptienne de contrôle administratif. Jusqu'au 28 du mois en cours, pour les deux parties des possibilités de mise en œuvre d'une coopération étroite et les opportunités de coopération. À cet effet, les deux parties ont signé hier un mémorandum d'entente. Un document qui servira de cadre pour « établir les mécanismes d'échanges d'expériences, et de renseignement en matière de lutte contre la corruption et aussi organiser conjointement des sessions de formation ». Ce mémorandum prévoit notamment « l'échange de pratiques ayant fait leur preuve dans la prévention et la lutte contre ce fléau, ainsi que le ren-

forcement des capacités et du savoir-faire des personnels des deux organes et le développement de la recherche et des études académiques sur la corruption et le crime financier ». L'occasion de mettre en avant les acquis réalisés jusque-là par l'Algérie dans ce domaine, et mettre en exergue les efforts nationaux déployés en la matière. Outre le domaine de la corruption, l'Égypte souhaite également promouvoir le niveau de coopération bilatérale dans différents secteurs, dont celui de la santé, la numérisation, l'énergie et les mines, l'inclusion financière, et réaliser des projets industriels communs. On se rappelle entre autres dans le même contexte, les orientations du président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, lequel avait insisté sur l'impératif « d'œuvrer à hisser le niveau des relations algéro-égyptiennes au niveau de partenariat stratégique ». Le Premier ministre égyptien, Moustafa Madbouli, avait réitéré ce souhait, à l'occasion de la 8e session

de la haute commission mixte algéro-égyptienne, tenue à Alger le 29 juin dernier, affirmant que l'Égypte visait à « garantir un climat idoine à la complémentarité économique, au lancement de partenariats et à la présentation des opportunités d'investissement offertes ». À cet égard, le président Tebbou-

ne s'était exprimé, pour sa part, sur les aspirations de l'Algérie dans « l'instauration d'une coopération économique reposant sur la complémentarité dans les différents domaines de production des biens et de services ».

H. S. A.

M. Seghilani

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## Réouverture imminente de l'ambassade d'Algérie à Kiev

**L'**e ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, en application des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de la réouverture de l'ambassade d'Algérie à Kiev (Ukraine) « dans les plus brefs délais », a indiqué hier un communiqué du ministère. « En application des hautes instructions de Monsieur le président de la République, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a décidé de la réouverture de l'ambassade d'Algérie à Kiev (Ukraine) », lit-on dans le communiqué. « Cette décision intervient dans le cadre de la sauvegarde des intérêts de l'État algérien dans ce pays ainsi que ceux de la communauté nationale », ajoute la même source. Selon le texte du ministère, « l'ambassade d'Algérie à Kiev, dont les activités ont été gelées en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans ce pays, sera dirigée par un chargé d'affaires ». « Cette décision prendra effet dans les plus brefs délais », conclut le communiqué. Pour rappel, début mars 2022, l'ambassade d'Algérie dans la capitale ukrainienne, a annoncé la suspension de son activité et l'évacuation de ses employés en raison de la situation sécuritaire. Quelques jours seulement, soixante-seize (76) ressortissants algériens avaient été rapatriés en provenance de Bucarest.

S. O.

LES AUGMENTATIONS DES SALAIRES, DES RETRAITES ET DE L'ALLOCATION CHÔMAGE VERSÉES DU 10 AU 20 MARS

## Plus de huit millions de bénéficiaires

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youssef Chorfa a déclaré que plus de 8 millions de personnes ont bénéficié de la hausse des salaires, retraites et de l'allocation chômage, telles qu'elles ont été approuvées par le président de la République, affirmant que les bénéficiaires toucheront leurs dûs à partir du 10 mars prochain.



Dans des déclarations diffusées par la Télévision publique, le ministre du Travail, Youcef Chorfa, a indiqué que « les augmentations pour les pensions de retraite approuvées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, seront versées aux bénéficiaires à partir du 10 mars prochain », ajoutant que « toutes les pensions seront versées dans les tranches prescrites avant le mois de Ramadhan ». Il a également souligné que « l'augmentation des salaires touchera 2 millions et 800 mille personnes soit 90% des fonctionnaires. Tandis que les augmentations approuvées par le président de la Répu-

blique toucheront plus de 8 millions de personnes, dont 90% de fonctionnaires et 10% de retraités ». S'agissant de l'allocation chômage qui sera également revalorisée sur instruction du président de la République, le ministre du Travail a fait savoir que le nombre de bénéficiaires est à 2 millions de bénéficiaires dont les universitaires, les diplômés des instituts de formation et les non diplômés. Ainsi, l'allocation chômage augmentera de 13 000 DA net à 15 000 DA, alors que les coûts de la couverture

sanitaire (Carte Chifa) des concernés seront pris en charge par l'État en attendant leur insertion dans le monde du travail. Confirmant, dans le même contexte, que l'allocation chômage après sa hausse à 15 000 DA a été versée à partir du mois de janvier passé au profit des chômeurs inscrits ». Précisant aussi, que « toutes les pensions de retraite seront versées avec l'augmentation décidée, à partir du 10 mars jusqu'au 20 mars 2023 ». Au sujet de l'insertion des pré emplois dans des postes permanents, le ministre

du Travail a indiqué que « le taux d'insertion dans le secteur administratif a atteint 98,5%, et après l'intégration de 321 621 sur un total de 326 115 bénéficiaires ». Chorfa a déclaré que « 4 494 employés seront intégrés dans le secteur de l'Éducation au cours de cette année, en tant que superviseur éducatif dans les établissements d'enseignement ». Il a également affirmé que « l'année 2023 sera l'année de la fermeture finale du dossier de contrats CDD ».

Sarah O.

RÉGULATION ET STABILITÉ DU MARCHÉ, SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

## Les autorités se mobilisent

La régulation des importations et la stabilité du marché intérieur sont des enjeux majeurs pour la bonne santé de l'économie algérienne, l'agriculture étant le secteur à valeur ajoutée le plus sensible. Contrôler la provenance et les quantités de ce que l'Algérien consomme comme produits et services, son pouvoir d'achat, et est-ce que le commerce est équitable et légal, sont autant de préoccupation pour le gouvernement, dans sa quête d'encourager le produit local, en vue d'une abondance accrue. Un contexte dans lequel l'informel, la spéculation et la dilapidation des biens publics n'auraient plus de place, dans un marché plus que jamais gangréné et parasité, sous l'emprise des intermédiaires, dont la production est stérile. A cet égard, parmi les décisions prises lors du dernier Conseil des ministres « la création en cours de semaine d'un dispositif minutieux de veille, en coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, qui sera chargé de contrôler et de suivre quotidiennement l'approvisionnement du marché en différents produits de base, exploités désormais par des bandes pour saper la stabilité sociale ». Les irrégularités, la concurrence déloyale et l'esprit de rente, étant les principales raisons du ralentissement économique, sont ainsi des freins à l'autosuffisance, ouvrant la porte aux transferts illicites de devises et de produits. Un défi que le Président Tebboune, et dans l'objectif de réguler et stabiliser le marché, a souligné vendredi que « la réduction de la facture d'importation ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen, mais en tenant compte de la disponibilité de la production nationale, quantitativement et qualitativement ». En effet, repartir sur de

meilleures bases en termes d'importation, nécessitera de stopper l'importation de produits dont la production nationale suffit sur le marché locale, ce qui permettra également de stopper la fuite des capitaux, notamment dans le secteur agricole, étant un secteur stratégique menant vers la consolidation de la souveraineté économique. Une révolution à laquelle aspire le chef de l'État, plaçant en avant-garde de ce projet, le ministère du Commerce, qui a déjà enregistré quelques avancées notables, à l'instar de la filière céréalière. L'ambition de créer un véritable rush vers un environnement sain, et mettre fin à l'anarchie des importations et l'aplanissement de tous les obstacles bureaucratiques, implique entre autres d'encourager les porteurs de projets et les paysans, qui sont les véritables maillons de la chaîne, à travers l'organisation de formations

scientifiques, afin de bénéficier d'une main d'œuvre abondante qualifiée. La protection du produit national et des producteurs nationaux, ne sera donc possible que par une ouverture vers le monde, une diversification de l'économie nationale, sage et réfléchie, tout en redoublant d'efforts, et en encourageant les nouveaux projets créateurs, pour le bien-être du citoyen. Ainsi, alors que moins d'un mois nous séparent du Ramadhan, les experts et acteurs du secteur du Commerce sont de plus en plus nombreux à souhaiter une véritable régulation du marché, grâce à laquelle il serait plus facile de combattre efficacement le phénomène de la spéculation, mais encore de la pénurie de certains produits indispensables aux ménages algériens.

Hamid Si Ahmed

## RECouvreMENT DES DETTES RELATIVES À L'ÉVASION FISCALE Appel à l'implication des huissiers de justice

En marge d'une journée d'études, organisée samedi par la Coordination des huissiers de justice de la Cour d'Alger sous le thème : « L'huissier de justice, un outil de recouvrement », les participants ont mis en avant l'importance d'associer les huissiers de justice à l'opération de recouvrement des dettes relatives à l'évasion fiscale. Les intervenants ont expliqué, lors de cette journée d'études que « le recouvrement des dettes au profit du Trésor public est faisable au vu du nombre important des huissiers de justice à travers l'ensemble du territoire national ». L'accent a également été mis sur « l'activation de l'article 145 du Code des procédures fiscales, permettant aux huissiers de justice de recouvrer les dettes, à l'instar des agents fiscaux », appelant à « inclure des textes juridiques appuyant le rôle de l'huissier de justice dans le recouvrement des dettes ». Insistant sur l'impératif de faire participer l'huissier de justice à l'opération de recouvrement des amendes, civile et pénale, proposant « l'amendement de l'article 627 du Code de procédure civile et administrative, relatif à l'exécution en cas d'absence du poursuivi, pour autoriser l'huissier de justice à ouvrir les portes des locaux, maisons et chambres fermées, sans ordonnance ».

M. S.

UN INSPECTEUR CENTRAL AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PRÉCISE

## « Les constructions habitées n'ont pas été démolies »

Le fléau des constructions illicites a sévi, ces dernières années, sur les domaines publics de l'État. Des opérations de démolition ont été entamées pour mettre fin à ce phénomène qui prend de l'ampleur, « notamment depuis la crise sanitaire de la Covid-19 », a affirmé, Sadek Belkadi, inspecteur central au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Selon Belkadi, les instructions du président de la République ont été fermes. « Son souci concernant la création d'une commission centrale n'est pas de bloquer les démolitions, mais de chercher à être rassuré sur la justice et l'équité qui se pratiquent localement », a-t-il indiqué lors de son passage à l'émission l'Invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Le même responsable a également soutenu que le président Tebboune « a interpellé toutes les institutions en charge du contrôle de la construction. C'est-à-dire qu'il ne faudrait pas attendre que la construction soit faite pour la démolir. » Et d'enchaîner que « les services locaux font leur contrôle, mais quand ils arrivent sur les lieux, ils ne trouvent jamais l'intéressé ou le propriétaire. Ils ont toujours affaire au maçon et à l'ouvrier pour enfin faire un PV sous X. » L'inspecteur au niveau du ministère de l'Intérieur a précisé, dans le même sens, que les autorités n'ont pas touché aux constructions habitées. « Nous n'avons démolé que celles en phase de carcasse. » « Les constructions qui ont été démolies étaient en réalité des relogements. Sur le plan statistique, nous avons en démolition environ 1658 habitations bidonvilles précaires qui ont fait l'objet de relogement », a-t-il annoncé, avant de préciser « pour les constructions destinées à autre chose que l'habitat, nous avons environ 1560. Dans tout cela nous avons récupéré un foncier avoisinant 725,76 ha. C'est une superficie qui va être exploitée pour des projets structurants, pour les aménagements. »

M. Seghilani

SELON LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

## Les bureaux de change opérationnels cette année

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a affirmé, hier, que l'ouverture des premiers bureaux de change en Algérie se fera durant l'année en cours. Dans une déclaration au site d'information « Ennaharonline », le gouverneur de la BA, a indiqué que « les bureaux de change seront opérationnels en 2023 », sans donner plus de détails notamment sur le nombre des bureaux qu'il conviendra d'ouvrir. Toutefois, cite la même source, il a fait savoir qu'« il y aura des incitations pour attirer les fonds du marché parallèle ». Autre question abordée par le Gouverneur, le dinar numérique qui, selon lui, « ne se substituera pas aux billets et pièces d'argent ». Et pour cause, son but, étant, « de donner plus de clarté aux transactions bancaires », a-t-il expliqué.

R. E.

PROJET DE LOI RELATIF À L'EXERCICE SYNDICAL

# 16 amendements apportés par la commission parlementaire

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale APN, a apporté plusieurs amendements au projet relatif à l'exercice du droit syndical contesté par la Confédération des syndicats algériens (CSA).

Les amendements ainsi apportés à ce texte de loi, tendent à dénouer la crise qui se profile à l'horizon de surcroît que les protestataires exercent dans des secteurs très sensibles notamment la santé où la paralysie de l'activité peut conduire à une crise grave. À la faveur de ces nouvelles dispositions incluses dans le projet préliminaire, les membres d'une organisation syndicale disposent désormais du droit à l'adhésion individuelle à des Associations à caractère politique avec la limitation à 5 ans au lieu de 4 ans de la durée du mandat à la tête de la direction syndicale. L'article 12 amendé stipule « Les membres d'une organisation syndicale sont libres de s'associer individuellement à des associations à caractère politique (partis politiques) avec interdiction de cumuler les mandats à l'intérieur des deux organisations ». Autre nouveauté dans le texte, les membres dirigeants de l'organisation syndicale doivent répondre à certains critères d'éligibilité comme les aptitudes professionnelles et un niveau d'instruction pour les postulants aux postes de diri-



geants d'une organisation syndicale. Il est également mentionné dans la mouture préliminaire l'interdiction d'exercer plus de deux mandats séparés ou consécutifs à la tête d'un syndicat, en plus du prolongement de 8 à 15 jours des délais accordés aux dirigeants syndicaux pour aviser les autorités compétentes sur son adhésion dans des organisations syndicales régionales, continentales ou internationales. Le texte qui devrait être soumis devant le Parlement début de la semaine prochaine, a réduit la condition des 30% de représentativité exigée au sein d'un syndicat à 25% qui représente le nombre total des adhérents porté dans les statuts particuliers de l'organisation syndicale. Le même taux est également retenu pour le nombre d'adhérents exigé au niveau de la commune ou de plusieurs communes, wilaya ou

dans plusieurs wilayas dans le souci de l'égalité dans la représentation dans la partie employeur, et le syndicat. Le texte a baissé la peine de prison pour se situer entre 3 à 6 mois au lieu de 6 mois à 2 ans contre ceux qui continuent à gérer, ou à tenir des réunions dans une organisation syndicale frappée d'une suspension juridique, dissoute ou interdite de tenir ce genre de réunion. À préciser que 16 amendements au total ont été apportés à ce projet de loi.

## LEVÉE DE BOUCLIER CHEZ LES SYNDICATS

À rappeler que le projet de loi relatif à l'activité syndicale présenté par le gouvernement a suscité une levée de boucliers notamment de la part de la CSA, qui avait alors rejeté son contenu et menacé de faire une journée de protestation. Les articles, notamment ceux liés au droit à

la grève, à la dissociation de l'action syndicale de l'action politique, et à l'interdiction du recours à la grève dans les secteurs considérés comme « sensibles » sont les plus contestés par les syndicats dont l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) ou encore le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap). Le président Tebboune a défendu lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale le texte du gouvernement, affirmant que « la nouvelle loi vient pour encadrer et organiser les syndicats pour leur permettre de retrouver leur force et leur crédibilité dans le cadre d'une loi qui garantit la transparence dans la création dans un cadre réglementé ».

Brahim Oubellil

EN SIGNE DE REJET DU PROJET DE LOI SUR L'EXERCICE SYNDICAL

## Le SNPSP appelle à une journée de protestation

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a appelé l'ensemble de ses adhérents à la participation à la journée nationale de protestation, demain, en signe de rejet des deux projets de loi sur l'exercice syndical. En effet, le texte est considéré par les syndicalistes, comme étant « une atteinte aux libertés syndicales ainsi qu'à toutes les conventions internationales dans ce domaine ». Contacté hier, par le Courrier d'Algérie, Dr Lyès Merabet, président du SNPSP, et membre de la Confédération des syndicats algériens (non-agrèée), nous a affirmé que la position du « rejet » est maintenue par cette confédération. Pour les motifs du rejet des deux projets de loi, le Dr Merabet a expliqué que le premier motif est lié à « l'exclusion » des syndicats dans la concertation et le dialogue avant leur transmission au secrétaire général du gouvernement et, aujourd'hui, au Parlement.

Il a rappelé, dans ce contexte, les engagements pris par le ministre du Travail, en février 2022, enregistrés au niveau de la commission des affaires sociales du Parlement et rendus publics à travers un communiqué des députés et des sénateurs, « lesquels n'ont pas été respectés ». Pour ce qui est de la deuxième raison, le premier responsable du SNPSP a précisé qu'elle porte sur le contenu et les orientations que veulent donner les pouvoirs publics à travers ces projets de loi, considérés comme une « régression flagrante grave par rapport à des acquis sociaux, les libertés syndicales et l'exercice du droit à la grève ». « C'est une grosse marche en arrière », a-t-il indiqué, rappelant que le chef de l'État a demandé à ce que l'élaboration du texte puisse être engagée avec une large concertation avec les syndicats concernant les deux avant-projets de loi. Pour le Dr Merabet, « ces deux projets de loi visent à anéantir le mouvement syndical et à reléguer celui-ci à une pure forme ». Dans ce contexte, le syndicaliste n'a pas manqué de demander au Gouvernement à travers le président de la République de « retirer » ces deux projets de loi et d'ouvrir un large débat avec les concernés qui sont les syndicats des travailleurs. Il dira également que « jusqu'à présent nous sommes dans l'attente en gardant l'espoir que le président de la République, qui est le seul à pouvoir intervenir, réagisse pour que ces deux projets de loi soient retirés du débat parlementaire et remis au débat social afin de revenir à un projet consensuel que l'on pourrait continuer à débattre et à discuter au niveau du Parlement ».

Sarah O.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

## L'organigramme en voie d'être parachevé

Le Conseil supérieur de la Jeunesse a tenu, hier, au Centre international de Conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, son Assemblée générale extraordinaire consacrée à l'élection de ses instances en parachevement de l'organigramme de cette institution. S'exprimant à cette occasion, en présence de ministres et de personnalités nationales, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui a affirmé que cette AG permettra de « parachever l'organigramme du Conseil, en plus de renforcer sa présence et son rôle sur la scène nationale en tant qu'acteur essentiel ». « Il sera procédé, lors de cette AG, à l'élection des quatre vice-présidents et des commissions chargées de l'examen des différentes préoccupations des jeunes sur les plans local et national, pour l'élaboration des recommandations à

concrétiser dans le cadre des politiques générales du pays », a-t-il ajouté. Hidaoui a indiqué que « le CSJ a œuvré, depuis sa création, à la mise en place du premier jalon du projet d'une institution consciente de l'importance des priorités et des défis, notamment celui de faire face aux mentalités et aux mauvaises pratiques ». Il a souligné que le Conseil œuvrait, par ailleurs à « renforcer son rôle et son action de façon en consacrant la rupture avec le populisme et en focalisant sur l'approche du travail fructueux qui consolide la confiance avec les forces vives du pays ». Ces efforts, dit-il, ont donné lieu à « une vision dynamique et une large mobilisation de la jeunesse », affirmant que l'entente était primordiale pour aller vers la conception d'un nouveau paysage permettant d'asseoir les fondements d'une

institution moderne et puissante avec les meilleures pratiques de gestion loin de la bureaucratie ». Cette vision se concrétise à travers l'adoption de « la numérisation comme choix essentiel de la gestion et de l'administration », en plus de « la communication continue et efficace ». Selon le même responsable, la Commission chargée de préparer et de superviser ces élections a veillé à « la numérisation des différentes étapes de l'opération électorale », annonçant à cette occasion le lancement officiel de la plateforme numérique du CSJ, avec la parution de la première revue dédiée aux jeunes. L'opération électorale se tient à huis clos, en attendant les résultats qui seront annoncés aujourd'hui.

R.N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

## 200 000 nouveaux stagiaires pour la rentrée de février

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a donné, hier, le coup d'envoi de la rentrée de la Formation professionnelle pour la session de février, à partir de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle de Rouiba à Alger. Plus de 200 000 nouveaux stagiaires, répartis sur les différents modes et dispositifs de la formation, ont rejoint les établissements de

formation professionnelle au niveau national à l'occasion de la rentrée professionnelle, session février 2022-2023, a déclaré le directeur de l'orientation, des examens et des homologations au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hadj Messaoud Rachid. Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels prévoit, en prévision de cette rentrée, « 321 305 nouvelles places pédagogiques

dont 82 124 nouvelles places pour le mode de formation par apprentissage, contre 59 591 nouvelles places pédagogiques pour le mode de formation en présentiel et 2490 pour la formation à distance ». Le ministère a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réussite de cette entrée, notamment en termes de structures (1200 établissements de formation), outre les outils techno-pédagogiques

et de la programmation de 508 spécialités et de 23 branches professionnelles figurant dans la nomenclature des branches et spécialités de la formation professionnelle « établies selon les spécificités de chaque région et en fonction des exigences de l'économie nationale et des besoins du marché de travail en main-d'œuvre qualifiée ».

M. Seghilani

ADMINISTRATION FISCALE

# Les premiers fruits des réformes

*Les réformes introduites dernièrement dans l'administration fiscale, visant à améliorer son efficacité, commencent à porter leurs fruits.*

**S**elon les indications fournies par le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, tenue jeudi, et consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, la valeur de la fiscalité ordinaire enregistrée en 2020, et estimée à 3788 milliards de DA soit 73 % des ressources globales de la fiscalité, fait ressortir une réduction progressive et continue de la dépendance aux recettes pétrolières dans l'élaboration du budget de l'État. Le ministre a qualifié ces résultats de «positifs», malgré, a-t-il précisé, des manques enregistrés en matière de recouvrement. Pour réduire les restes à recouvrer, qui ont atteint en 2020, selon le ministre, plus de 13.618 milliards de DA et qui, a-t-il expliqué, "sont dus principalement aux amendes et aux charges judiciaires dont le recouvrement relève de la compétence des services de la Police judiciaire du ministère de la Justice", et éviter aussi tout nouveau cumul, le ministère des Finances a pris une série de mesures. Il s'agit, a souligné le ministre, de la classification des dettes fiscales selon le niveau de la possibilité de recouvrement, l'amélioration du recouvrement amiable, le renforcement des services de recouvrement par les moyens humains et matériels, l'incitation des directeurs des impôts à recourir aux mesures d'admission en non-valeur et celle en suppression pour les dettes anciennes non recouvrables. Cela a permis d'apurer près de 5 milliards de DA des restes de recouvrement en 2021. Le ministre a indiqué que l'impact financier des opérations de réévaluation des projets "a baissé à



Ph: DR

279,69 milliards de DA en 2020". Lors de la même séance jeudi à l'APN, Brahim Djamel Kassali a évoqué l'opération d'assainissement des comptes d'affectation spéciale, qui a permis, a-t-il rappelé, la fermeture de 26 comptes jusqu'à fin décembre 2022. Le ministre des Finances a annoncé que cinq autres comptes seront fermés. Autre préoccupation soulevée par le ministre, celle relative au recours à l'endettement intérieur comme source de financement.

Il a affirmé que celui-ci "représente pour l'Etat un outil de politique économique pour parvenir à un développement économique global et durable, ajoutant que ce mode de financement évite à notre pays le recours à l'endettement extérieur qui est plus coûteux, et préserve son indépendance financière". Le taux de la dette publique intérieure, par rapport au produit intérieur brut (PIB), est passé à 49,37% en 2020, selon M. Kassali, qui a souligné que ce taux "reste très raisonnable par rapport à d'autres pays dans lesquels il dépasse 100%". À noter que le vote du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, aura lieu le 7 mars pro-

chain, selon ce qui a été annoncé lors de cette séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Pour rappel, dans sa présentation, au début de l'année, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), d'un exposé sur le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, le ministre des Finances avait expliqué que la mise en œuvre du budget 2020 "s'est déroulée dans un contexte particulier marqué par la baisse de la demande mondiale notamment sur le pétrole brut et le gaz naturel, en plus de la propagation de la pandémie Covid-19 ayant secoué l'économie mondiale, d'où la prise de mesures urgentes sur les plans socio-économique et sanitaire en vue de sauvegarder la vie et la santé des citoyens, renforcer les entreprises et les familles, et protéger les catégories vulnérables". À partir de l'année 2026, le projet de loi portant règlement budgétaire sera préparé, discuté et adopté par référence à l'exercice budgétaire N-1.

M. R.

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

# Les moyens nécessaires à la réalisation de l'arthroscopie en manque

**D**es chirurgiens-orthopédistes ont appelé samedi à Alger à doter les établissements publics hospitaliers des moyens nécessaires à la réalisation de l'arthroscopie, notamment du genou et de l'épaule. Intervenant lors du Master Course d'arthroscopie, organisé par le Club orthopédique algérien d'arthroscopie et de chirurgie du sport (AOCASS), la cheffe de service de chirurgie orthopédique et traumatologique de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Douera, Pr. Hayat Cherifi, a précisé que "les compétences nationales sont techniquement capables de réaliser l'arthroscopie", appelant à doter les services assurant ce type de chirurgie des moyens nécessaires afin d'étendre cette technique davantage. La praticienne a souligné la nécessité d'encourager la production locale des instruments et moyens nécessaires à la conduite de cet acte pour faciliter la tâche aux

spécialistes. L'arthroscopie est pratiquée depuis plusieurs années à l'EHS de Douera grâce à une équipe médicale spécialisée dans la chirurgie du ménisque, a-t-elle fait savoir. L'établissement, a-t-elle ajouté, reçoit des patients de toutes les wilayas du pays et réalise entre 6 et 8 interventions chirurgicales par semaine, mais l'absence de certains instruments "entrave son activité". "Pratiquée depuis des années, l'arthroscopie a fait ses preuves, notamment dans la prise en charge des lésions et traumatismes du genou chez les sportifs", a affirmé le Pr. Abdelhamid Bendifallah, chirurgien orthopédiste à l'hôpital de Ben Aknoun (Alger). Le président de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique (SACOT), Dr Ahmed Zemmouri, a, quant à lui, soutenu que les spécialistes algériens avaient acquis de l'expérience dans l'arthroscopie, ajoutant que la chirurgie du ménisque

du genou s'est développée. Pour sa part, le président du Club orthopédique algérien d'arthroscopie et de chirurgie du sport, Dr Redouane Si Larbi, a appelé à étendre l'arthroscopie à travers les différentes régions du pays, soulignant que cette technique chirurgicale aux résultats probants "n'est pas coûteuse". Le chef de service de chirurgie

pédiatrique orthopédique et plastique du CHU de Montpellier (France), Pr. Djamel Louahem M'Sabah, a salué les efforts visant à encourager les spécialistes algériens à se tenir informés des avancées réalisées dans ce domaine à travers le monde pour contribuer au développement de l'arthroscopie dans le pays.

APS

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE "SIAG"

## La 9ème édition du 15 au 18 mars à Oran

**L**e 9ème Salon international de l'agroalimentaire "SIAG" se tiendra du 15 au 18 mars prochains au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran avec la participation de 250 exposants, selon les organisateurs cités repris par l'APS. Le Salon connaîtra pour sa 9ème édition la participation de 250 exposants issus de 12 pays (Turquie, France, Inde, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Lituanie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Egypte, Tanzanie et Finlande), indiquent les organisateurs, dans un communiqué de presse. Le "succès" des éditions passées laisse présager un nombre important de visites au prochain SIAG, soit 25.000 visiteurs dont

3.500 visiteurs professionnels, souligne-t-on de même source. Le SIAG 2023 accueillera, en parallèle, la 3ème édition du Salon de l'emballage, ses process et la logistique "PACKEXPO" ainsi qu'un forum dédié à l'emballage et au produit agroalimentaire destiné à l'exportation. Il est également prévu un autre forum consacré au management de la qualité et aux nouvelles techniques de l'emballage. Ces forums spécialisés prévoient un riche programme de conférences-débat avec la participation de responsables d'institutions étatiques, de professionnels et d'experts, ajoute-t-on de même source.

R. E.

TRANSITION ENERGETIQUE

## Les engagements de l'Algérie se réalisent sur le terrain

**L**a production électrique par l'énergie solaire traduit le respect de l'Algérie de ses engagements internationaux, a souligné le ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Mme Samia Moualfi, en visite, samedi, à Djanet, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad. Intervenant en marge de l'inspection de la centrale électrique par le solaire, Mme Moualfi a affirmé que "la production électrique par l'énergie solaire concrétise le respect de l'Algérie de ses engagements internationaux, en matière de transition énergétique". "Le département de l'environnement et des énergies renouvelables œuvre, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à étendre l'utilisation des énergies renouvelables et réaliser la transition énergétique en Algérie", a ajouté Mme Moualfi. Elle a souligné que l'Algérie fait partie des pays pionniers dans le recours aux énergies renouvelables et s'emploie à honorer ses engagements dans la mise en œuvre de l'accord de Paris sur la réduction des émissions à effets de serre.

De son côté, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, qui a mis en avant l'importance d'accompagner les jeunes dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué que "la wilaya de Djanet recèle d'importantes potentialités dans la production de l'électricité par le solaire". "La gestion de ces installations en énergies renouvelables est assurée par des compétences universitaires algériennes" a soutenu, Merad, qui a rappelé que "la wilaya de Djanet renferme, en outre, des larges atouts prometteurs dans les secteurs du tourisme, l'agriculture et les mines qu'il appartient de mettre en valeur". Occupant une surface de huit (8) ha, la centrale électrique solaire à haute technologie et opérationnelle depuis 2018 pour une capacité de production de trois (3) Mégawatts, est gérée par des compétences nationales, selon les explications fournies sur place à la délégation ministérielle. La délégation a poursuivi sa tournée dans la région par l'inspection de la station d'épuration naturelle des eaux usées de la région de Tagharghart, dont la gestion est assurée par l'office national d'assainissement (ONA).

R. E.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

APRÈS LA RÉSILIATION DU CONTRAT  
DU TUNISIEN ELLILI

## L'ES Sétif à nouveau sous l'épée de Damoclès de la FIFA

*A peine avoir réussi à lever l'interdiction de recrutement écopé par son club de la part de la FIFA, voilà que la direction de l'ES Sétif est exposée à une nouvelle sanction de la part de la première instance footballistique internationale.*

**E**t pour cause, avant de signer la résiliation du contrat à l'amiable avec désormais ex-coach tunisien, Chihab Ellili, ce dernier a exigé un engagement écrit de la part de l'ESS quant au paiement de trois mois de salaires (825 millions de centimes) en guise d'indemnités.

Ce document a été fourni par la direction de l'ESS avant la signature du protocole d'accord portant résiliation dudit contrat, exactement comme exigé par le technicien qui n'a tenu en place que l'espace de quelques semaines.

Le délai du paiement de la dette est fixé, dans le même document au 15 mars. Autrement dit, si d'ici là l'ESS, n'honore pas son engagement, Chihab Ellili aura le droit de saisir la FIFA.

Dans les milieux sportifs, on s'interroge sur cette manière de gérer le club au moment où ce dernier est secoué par une grave crise financière, ayant conduit, lors de l'intersaison, au départ de la plupart des joueurs de l'effectif de l'exercice derniers. Ils étaient remplacés par des joueurs



PHS : DR

inconnus au bataillon pour baisser la masse salariale de l'effectif de l'Aigle noir.

En revanche, la direction sétifienne, que préside Abdelhakim Serrar, ne s'est pas empêché de recruter successivement deux entraîneurs étrangers, puisque le coach tunisien avait remplacé son collègue égyptien El Badri. Après avoir consommé deux techniciens étrangers, le président de l'ESS a choisi cette fois-ci l'option de l'entraîneur local en enga-

geant l'ancien international algérien, Billel Dziri. D'ailleurs, après la résiliation officielle du contrat de Ellili, la direction sétifienne a acté l'arrivée de Dziri. L'ancien entraîneur du NAHD et du CABBA a commencé sa mission. Il sera secondé par Khaled Lemmouchia, comme premier assistant, et Mourad Delhoum comme second assistant. L'ancien joueur Bernaoui, lui, a été désigné au poste de directeur sportif.

Hakim S.

ALORS QUE LE CLUB S'ENLISE DANS LA CRISE

## Une enquête judiciaire sur la gestion financière du MC Oran enclenchée

**L**a gestion financière du MC Oran, dont le bilan n'a jamais été présenté à l'assemblée générale depuis plusieurs années, sera passée au peigne fin par les instances spécialisées. C'est du moins, ce qu'on a appris d'une source proche du dossier du club phare de la de la capitale de l'Ouest qui ne cesse de défrayer la chronique.

En effet, cette même source a fait savoir que d'anciens présidents des Hamraoua, à l'instar de Djebbari, Mahiaoui, Bensenouci et d'autres, sont concernés par une enquête judiciaire visant la gestion financière de leurs passages respectifs à la tête du club.

Cette procédure intervient après quelques jours de l'annonce, par le wali d'Oran, Saïd Sayoud, de se retirer définitivement des affaires du MCO après être intervenu, il y a



quelques semaines, pour remettre de l'ordre dans la maison. En effet, la situation financière du club, difficile et enlisée dans une crise qui n'en finit pas, a conduit plus d'un amoureux du club à réclamer à

l'État d'intervenir. Ce devait bel et bien être le cas par l'intermédiaire de la Sonatrach mais non sans que des conditions ne soient imposées au préalable. Ainsi, Saïd Sayoud, Wali d'Oran, a publiquement

demandé le départ des actuels actionnaires de la SSPA qui gère le MCO avant toute intervention étatique : «Je lance un nouvel appel aux actionnaires de la SSPA/MCO pour qu'ils se désistent de leur quote-part dans la société au profit du CSA (club sportif amateur). Il est temps pour eux de partir afin de nous aider à trouver une issue favorable à la crise qui secoue le club», avait déclaré, le chef de l'exécutif d'Oran, il y a de cela une dizaine de jours.

Mais toutes les démarches qu'il a enclenchées lui-même auprès des autorités judiciaires pour la séquestration de la SSPA/MCO ont été confrontées à une forte résistance de la part des actionnaires. Une attitude ayant poussé le wali à pondre un communiqué pour s'en laver les mains.

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS (18<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Le MCA et l'ESS retrouvent la joie de la victoire

L'Entente de Sétif s'est hissée à la quatrième place au classement général de la Ligue 1 algérienne de football après sa victoire (2-0) contre le NC Magra, remportée samedi soir pour le compte de la 18<sup>e</sup> journée, ayant vu la JS Saoura concéder un nul inattendu à domicile contre l'US Biskra (1-1), ratant par la même occasion l'opportunité de rejoindre le CS Constantine comme deuxième dauphin du CR Belouizdad.

L'Aigle noir sétifien s'est imposé grâce aux réalisations de N'Kemlé (50') et Guenaoui (69'), alors que le NCM était réduit à dix contre onze depuis la 70', suite à l'expulsion de Driss, qui avait commis une erreur en position de dernier défenseur. Le NCM s'était même permis le luxe de rater un pénalty dans le dernier quart d'heure de la rencontre, ce qui aurait pu lui permettre de sauver au moins l'honneur, mais il s'est finalement incliné (2-0), et reste scotché à la 9<sup>e</sup> place, avec un ratio de 23 points. De son côté, le club de Béchar aurait pu rejoindre le CSC à la deuxième place du classement général, en cas de victoire contre l'USB, mais il s'est finalement contenté d'un nul (1-1), qui le maintient à la quatrième place, ex-aequo avec l'Entente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-



R. DR.

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

se affaire donc pour le club de Béchar, tout comme cela a été le cas la veille pour le CS Constantine, qui aurait pu recoller un peu plus au leader, le CR Belouizdad, s'il avait mieux négocié son facile déplacement chez la lanterne-rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, où il s'était lui aussi contenté d'un nul (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui laisse filer deux précieux points dans la course au titre, et reste à six longueurs de l'actuel leader, le CR Belouizdad, toujours seul en tête avec 37 unités, tout en ayant deux matchs en moins par rapport aux Sanafir. Autre grosse surprise lors matches d'ouverture, disputés vendredi, le nul à domicile du Paradou AC, qui s'était fait accrocher par l'ASO Chlef (2-2), alors qu'il menait au score (2-1) jusqu'à la 90'+14, de surcroît, contre un adversaire réduit à huit. En effet, l'arbitre de la rencontre, Mr Touabti, avait brandi trois cartons rouges à des joueurs Chélifiens, ce qui cependant n'a pas empêché leur équipe de repartir avec un bon nul, qui la rapproche du milieu de tableau (13e/21 pts). C'est d'ailleurs l'ASO qui avait trouvé le chemin des filets en premier, grâce à Souibaâ (65'), avant d'arracher une égalisation insespérée par Addadi, sur pénalty à la 90'+14. Entretemps, le PAC (premier non reléguable/17 pts) avait réussi à inscrire deux buts, par Zerrouki (86') et Douar-tente de Sétif, avec 29 points pour chaque club. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour la JSS, ayant ouvert la marque dès la 21<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Doucen, mais elle s'est faite rejoindre au score dès l'entame de la deuxième mi-temps, en concédant l'égalisation devant Chérif Siam (46'), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage. Une bien mau-

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 19<sup>e</sup> J)

## La JSM Tiaret seule en tête

La JSM Tiaret, auteure d'un match nul en déplacement contre l'ASM Oran (2-2), s'est emparée du fauteuil de leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, profitant de la défaite de son ex-coleader, l'ES Ben Aknoun, contre le GC Mascara (0-1), à l'occasion de la 19<sup>e</sup> journée disputée samedi. Les Tiartais qui ont mis fin aux six victoires de rang de l'ASMO (9e, 25 pts), sont désormais seuls en tête avec 41 points et restent invaincus depuis neuf matchs (7 victoire, 2 nuls), devançant d'une longueur l'ES Ben Aknoun battue à la surprise générale par le GC Mascara (13e, 17 pts). Cette défaite de l'ESBA a également profité à l'ES Mostaganem qui se hisse à auteur de l'Etoile avec 40 points, après son large succès chez le MC Saïda (4-1), et passe devant le SC Mecheria (39 pts) qui glisse au quatrième rang, suite à son match nul (2-2) face au WA Boufarik (8e, 26 pts). Dans le milieu du tableau, le SKAF Khemis Miliana (7e, 29 pts), auréolée de sa qualification en huitième de finale de la Coupe d'Algérie contre la JS Kabylie (2-0), a enchaîné avec une nouvelle victoire (3-1) contre le CR Témou chent, désormais septième avec 28 points. Dans le bas du classement, le RC Kouba (15e, 15 points) a concédé une septième défaite de suite en s'inclinant à domicile face au MCB Oued Sly (0-1) et se retrouve désormais dans la zone de relégation aux côtés du RC Relizane (0

point) battu par le WA Tlemcen (2-0). Dans le duel des anciens pensionnaires de la Ligue 1, le NA Hussein Dey (10e, 23 pts) et l'OM Médéa (11e, 20pts) se sont quittés dos à dos (2 à 2). La 19<sup>e</sup> journée de Ligue 2 amateur qui a débute vendredi avec les rencontres du groupe Centre-Est, a vu l'US Souf tenue en échec à domicile par l'AS Ain M'lila (1-1), rater l'occasion de prendre la tête du classement, toujours occupée par l'AS Khroub, accrochée (1-1) par le NRB Teleghma, troisième au classement. Malgré ce faux pas à domicile, l'ASK (36 pts) conserve un point d'avance sur l'USS, qui a raté un penalty à la 90<sup>e</sup> minute, qui lui aurait permis, s'il a été inscrit, de prendre la tête du classement pour le première fois de la saison. Les Khroubis intraitables à domicile lâchent deux points importants dans la course à l'accession, mais restent invaincus avec une série de dix matchs sans défaite (4 victoires, 6 nuls), alors que le NRB Teleghma (3e, 34 pts) s'accroche à la troisième place du podium. Dans l'autre duel de prétendants à l'accession, l'E Sour Ghzlane a battu le MO Constantine (2-1) et se hisse au quatrième rang avec 32 points, alors que le MOC glisse à la cinquième place avec 31 points. Dans le milieu du tableau, l'USM Annaba (6e, 28 pts) et l'HRB Ouargla (8e, 24 pts) ont fait match nul (1-1) alors que la JS Bordj Menaël (7e, 25 pts) s'est inclinée (2-1)

face à l'US Chaouia (11e 23 pts). Victorieuse en déplacement devant la JSM Skikda (2-1), l'USM El Harrach (8e, 24 pts) a réalisé la bonne opération de la journée, en revenant à hauteur du CA Batna, qui n'a pu faire mieux qu'un match nul (1-1) face à la lanterne rouge HAMRA Annaba (8 points). Dans la dernière rencontre du groupe Centre-Est, l'IB Khemis El Khechna (12e, 22 pts) et MC El Eulma (14e, 21 pts) se sont neutralisés (0-0).

### Résultats

SKAF Khemis Miliana - CR Témouchent	3-1
RC Kouba - MCB Oued Sly	0-1
ASM Oran - JSM Tiaret	2-2
MC Saïda - ES Mostaganem	1-4
OM Médéa - NA Hussein Dey	2-2
WA Boufarik - SC Mecheria	1-1
RC Relizane - WA Tlemcen	0-2
GC Mascara - ES Ben Aknoun	1-0

Classement :	Pts	J
1. JSM Tiaret	41	19
2. ES Ben-Aknoun	40	19
--- ES Mostaganem	40	19
4. SC Mecheria	39	19
5. MCBO Sly	35	19

## PREMIÈRE VICTOIRE DU MC EL BAYADH EN DÉPLACEMENT Coach Hadjar soulagé

L'entraîneur du MC El Bayadh, Ligue 1 de football "Mobilis", Cherif Hadjar n'a pas pu cacher son soulagement, après le succès de son club à Khenchela, face à l'USMK (1-0), samedi, lors de la 18<sup>e</sup> journée du championnat, vu qu'il s'agit de son premier succès en déplacement durant le parcours du club parmi l'élite. La formation du sud-ouest du pays a ainsi attendu 18 rencontres pour s'offrir ses trois premiers points loin de ses bases, après s'être contentée d'une seule unité jusque-là ramenée en dehors de son jardin préféré au stade Zakaria-Medjdoub à El-Bayadh. Le petit point récolté en déplacement par les Bleu et Blanc remonte à la 12<sup>e</sup> journée lorsqu'ils avaient imposé le nul à l'ASO Chlef (0-0), un match joué au stade Tahar-Zoughari de Relizane, lieu de domiciliation des Chélifiens jusque-là, cette saison. D'ailleurs, au MCEB on s'est énormément plaints de la fébrilité de leur équipe à l'extérieur, une fébrilité qui lui a valu de perdre pas moins de 23 points en 9 matchs. Un parcours ayant enfoncé cette équipe, qui évolue pour la première fois de son histoire en premier palier, dans le bas du tableau et mis en péril son avenir dans cette division. C'est ce qui explique le soulagement de l'entraîneur Cherif Hadjar après avoir réussi à décrocher la victoire sur le terrain de l'autre promu, l'USMK, mettant, dans ses déclarations à la cellule de communication de son club, en valeur ce succès. "C'est une précieuse victoire qu'on a réussi à remporter face à un adversaire qui nous a posé beaucoup de problèmes, notamment en première période. Je salue mes joueurs pour leur rendement du jour. Ils ont fait preuve d'une grande détermination pour chasser la guigne qui les poursuit en déplacements", s'est-il réjoui. Il a, en outre, estimé que ce succès devrait galvaniser ses protégés pour "poursuivre sur cette lancée en vue d'autres succès à même d'assurer un maintien tranquille". Grâce à son succès à Khenchela, le MCEB, qui compte un match en moins, s'est hissé provisoirement à la 11<sup>e</sup> place avec 22 points, devançant de dix unités le 15<sup>e</sup> et premier potentiel reléguable.

SERIE A

## Naples et Osimhen restent sur leur nuage

Semaine après semaine, Naples s'avance à grands pas vers un scudetto historique. Les Napolitains n'ont fait preuve d'aucune pitié à Empoli (0-2) samedi pour accroître une avance déjà colossale en tête de la Serie A.

L'inévitable Victor Osimhen a encore marqué, et le Napoli a joué l'essentiel de la dernière demi-heure à dix contre onze. Mais rien n'y fait, les Azzurri sont intraitables.

Naples, malgré une avance colossale en tête de la Serie A et 25 minutes à dix contre onze, n'a montré aucun signe de relâchement à Empoli (2-0), samedi, dans le sillage de Victor Osimhen, encore buteur. Avant même que ses poursuivants n'aient joué, le Napoli ne leur a laissé aucun espoir de réduire l'écart en portant provisoirement son avance à dix-huit points sur l'Inter Milan (2e) et vingt-et-un sur la Roma (3e) et Milan (4e), en ouverture d'une 24<sup>e</sup> journée étalée sur quatre jours jusqu'au derby Juventus-Torino mardi. Les joueurs d'Empoli (12e) ont dû se demander si Naples et Osimhen avaient vraiment disputé un huitième de finale aller de Ligue des champions cette semaine (2-0 à

PSG

## Messi, pas de décision avant le Bayern

En fin de contrat en juin prochain et en plein doute sur son avenir alors que sa prolongation paraissait acquise il y a quelques semaines, l'attaquant Lionel Messi (35 ans, 19 matchs et 11 buts en L1 cette saison) n'a toujours pas tranché au sujet de son futur au Paris Saint-Germain. Ce samedi, le journal Le Parisien indique que la Pulga ne prendra aucune décision avant le 8e de finale retour de la Ligue des Champions face au Bayern Munich le 8 mars. Selon la même source, un nouvel échec en C1 pourrait réellement pousser le septuple Ballon d'Or, couronné par le FC Barcelone et l'Inter Miami, à aller voir ailleurs. Néanmoins, le PSG reste optimiste et un bail de deux ans dans une année en option serait dans les tuyaux. "On parle d'un contrat énorme, comme celui de Mbappé", a indiqué un connaissance du dossier auprès du quotidien régional. De son côté, le champion du monde argentin se montrerait assez gourmand, ce qui expliquerait la lenteur des négociations.



Francfort), car ils ont subi une pression quasi-permanente. Le défenseur albanais Ardian Ismajli a cédé en marquant contre son camp, sur un centre de Piotr Zielinski, en voulant écarter le ballon convoité par "Osi" (17e).

### OSIMHEN ENCORE BUTEUR

Onze minutes plus tard, le Nigérien a fait le break en reprenant un ballon repoussé par le gardien Guglielmo Vicario après une frappe de Khvicha Kvaratskhelia (28e). Le meilleur buteur de Serie A (19 buts en 20 matches joués) n'a pas été loin d'améliorer encore ses statistiques mais il a été privé du doublé pour un

hors-jeu.

"C'est un moment fantastique pour moi. C'est l'une des meilleures saisons de ma carrière. Être considéré comme l'un des meilleurs d'Europe est une grande motivation pour moi, a souligné sur DAZN le Nigérien de 24 ans.

Je veux continuer comme ça pour essayer d'atteindre nos objectifs, a ajouté l'ex-Lillois, qui a eu droit aux applaudissements appuyés et à une étreinte de son entraîneur Luciano Spalletti lors de son remplacement (84e).

C'est bien d'avoir la confiance de l'entraîneur. Il nous demande beaucoup, de toujours donner le maxi-

LIGA

## Le Real lâche deux points face à l'Atlético Madrid

À 10 contre 11 suite au rouge reçu par Angel Correa (65e), l'Atlético Madrid a tenu le Real Madrid en échec à Bernabeu (1-1), ce samedi lors de la 23<sup>e</sup> journée de Liga. Si les Merengues ont réussi à arracher le nul après avoir concédé l'ouverture du score après l'expulsion, ils laissent l'occasion au FC Barcelone, qui joue dimanche, de prendre dix points d'avance en tête.

Les deux ennemis madrilénes se quittent bons amis. À l'issue d'un match globalement fermé, très défensif et peu emballant d'un point de vue offensif, le Real Madrid et l'Atlético de Madrid ont partagé les points à Santiago Bernabeu (1-1). L'opération aurait pu être pire pour les Merengues, qui ont été menés un but à zéro face à des Colchoneros pourtant réduits à 10.

### UN REAL PEU INSPIRÉ

Ils peuvent remercier le jeune Alvaro Rodriguez, buteur après son entrée en jeu. Le résultat est franchement mauvais pour les hommes de Carlo Ancelotti, puisqu'ils pourraient pointer à dix longueurs du FC Barcelone à l'issue de la 23<sup>e</sup> journée du champion-

ner l'expulsion d'Angel Correa. Entré à la pause, l'attaquant s'est rendu coupable d'un coup de coude sur Antonio Rüdiger lors d'une remise en jeu (65e). L'arbitre n'a pas hésité à sortir un carton rouge. C'est tout du moins ce qu'a dû penser Diego Simeone, désormais co-recordman du plus grand nombre de matches à la tête des Colchoneros (612 rencontres, toutes compétitions confondues).

Paradoxalement, c'est à onze contre dix que l'Atlético de Madrid s'est montré le plus dangereux, porté par l'orgueil, sans doute. Sur un coup franc parfaitement tiré par Antoine Griezmann, très actif sur les contres de son équipe, José Maria Giménez s'est élevé plus haut que tout le monde pour placer une tête imparable (0-1, 78e). Le scénario était alors parfait pour les Colchoneros, même s'il restait encore une dizaine de minutes à tenir, certes face à des Merengues qui n'avaient pas montré grand-chose jusque-là. Mais, comme un peu trop souvent cette saison, le Real a eu la réaction attendue, se mettant d'un coup à trouver plus de solutions pour tenter de tromper Jan Oblak, d'ailleurs

### RODRIGUEZ, UN SAUVEUR DE 18 ANS

Les vents ont longtemps été contraires pour l'Atlético de Madrid, qui a déploré la sortie sur blessure de Mandava Reinildo, touché au genou droit (23e), et qui pourra rumi-

mum, même à l'entraînement, et la façon de lui rendre est de tout donner sur le terrain", a encore souligné Osimhen.

Empoli, également sauvé par la barre sur une tête de Kim Min-jae (34e), n'a retrouvé un peu d'espace que quand Naples s'est retrouvé à dix après l'exclusion du latéral Mario Rui pour un geste d'entrainement (67e). Mais sans réussir à percer une défense inviolée depuis cinq matches. A la Lazio Rome et l'Atalanta Bergame, les prochains adversaires de Naples, d'essayer de trouver la clé, même si les jeux pour le scudetto semblent bel et bien faits.

PREMIER LEAGUE

## Arsenal assure l'essentiel à Leicester

Solide, Arsenal s'est imposé à Leicester (0-1), ce samedi lors de la 25<sup>e</sup> journée de Premier League. Grâce à un but de Gabriel Martinelli, les Gunners enchaînent une deuxième victoire de rang en championnat pour conforter leur première place et garder deux points d'avance sur Manchester City, large vainqueur à Bournemouth (4-0).

Arsenal s'est contenté du minimum syndical à Leicester pour le compte de la 25<sup>e</sup> journée de Premier League, et Mikel Arteta ne peut que s'en réjouir. Sur la pelouse du King Power Stadium, les Gunners se sont imposés d'une courte tête grâce à un but de Gabriel Martinelli en début de deuxième période (1-0).

Dans la quête d'un titre de champion national, les victoires sobres sont parfois les plus significatives. Si au bout de cet exercice 2022-2023, Arsenal remporte la Premier League après dix-neuf ans d'attente, ce succès sur la pelouse de Leicester sera clairement à mettre dans ce registre.

### LE DUO TROSSARD-MARTINELLI DÉCISIF

Contre le champion d'Angleterre 2015-2016, le club londonien s'est rapidement mis dans le sens de la marche avec une possession outrancière. Mais face à eux, les Foxes avaient aussi un plan de jeu établi : défendre en bloc et glider en contre-attaque. Résultat des courses : la première frappe de l'équipe locale est arrivée par Kiernan Drewsbury-Hall à la... 72<sup>e</sup>me minute !

En première période, Arsenal a cru ouvrir le score sur un but de Leandro Trossard, mais le VAR a annulé la réalisation de l'international belge après la constatation d'une faute de Ben White au préalable lors de la sortie aérienne de Danny Ward (26e). Dès lors, Trossard s'est mué en passeur décisif pour Gabriel Martinelli. Jusqu'ici maladroit dans le dernier geste, le Brésilien a battu Ward d'une subtile frappe croisée (0-1, 46e). Après cette ouverture du score, le match s'est légèrement emballé.

Teté n'a pas su reprendre le centre d'Harvey Barnes à temps (52e), et les entrées de Jamie Vardy et Youri Tielemans étaient censées amener un plus offensif pour Leicester. Cela n'a pas été le cas.

Avec son expérience, Jorginho a joué la montre plusieurs fois et Leicester n'a pas trouvé de solution à l'équation proposée. C'était une victoire sans folie pour Arsenal, mais une victoire tout de même. Et pour devenir champion d'Angleterre, c'est tout ce qui compte. Leicester City en sait quelque chose...

LIVERPOOL

## Klopp vole au secours de Van Dijk

Largement critiqué après la défaite contre le Real Madrid (2-5) en 8e de finale aller de Ligue des Champions, le défenseur central Virgil van D

TIZI-OUZOU. FESTIVAL DU FROMAGE

## Conférences et visite d'une ferme d'élevage au menu

Des conférences-débats sur la fabrication de fromages et une visite d'une ferme d'élevage sont au menu de la deuxième édition du Festival international du fromage de Tizi-Ouzou (FIFTO) qui se tiendra au chef-lieu de wilaya du 9 au 12 mars prochain, a-t-on appris, samedi, des organisateurs.

**A**u menu de cette manifestation initiée par le bureau de Tizi-Ouzou de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et visant la promotion de l'activité de transformation de lait, neuf (9) communications liées à la filière production laitière et à la fabrication de fromages seront présentées par des spécialistes dont des universitaires et des inspecteurs vétérinaires d'El Oued, Msacara, Tizi-Ouzou et El Tarf, a-t-on appris auprès de la CGEA. Selon le programme remis à l'APS, il est prévu des communications sur "les métiers du fromage", "le Laboratoire et son rôle dans le contrôle de l'hygiène du fromage", "la place du fromage dans la nutrition, éclairage de la Chronobiologie", "Fromage de Chamelle: une première expérience algérienne dans la wilaya d'El Oued", et "Elevages vivriers et leur importance dans l'économie circulaire durable et de montagne". La présentation des résultats d'une enquête sur la "détection des résidus dans le lait et dans les fromages" est également au menu du festival, ainsi que des conférences sur le "Réseau de la distribution de la filière lait, structuration des acteurs et performance collective", "état des lieux et propositions pour la promo-



PH: DR

tion d'une nouvelle stratégie du développement de la filière lait", "le coaching entrepreneurial: un comportement et une pratique au service du développement de l'entreprise". En complément pratique des communications liées à la filière production laitière et fabrication de fromages, des visites dans une ferme d'élevage de chèvres et une unité de fabrication de fromages sont au programme, selon la CGEA. Pour la participation étrangère, la CGEA a contacté des producteurs de plusieurs pays dont certains ont confirmé leur participation tels que la Syrie, le Liban, la Croatie, la France et l'Italie. D'autres invités sont en attente de confirmation. Le festival qui se tiendra à la maison de la culture Mouloud Mammeri, vise à "promouvoir le grand potentiel local en matière de production laitière en général et fromagère en particulier", a souligné le responsable

de la CGEA à Tizi-Ouzou, Rachid Amer Ouali. Il a relevé que "Tizi-Ouzou est un important bassin laitier occupant les premières places, à l'échelle nationale, en termes de fabrication de fromage (artisanal et industriel) et de production et collecte de lait". Pour rappel, la première édition du FIFTO a eu lieu du 24 au 27 mars 2022, où seul le volet communication a été assuré. Pour cette deuxième édition, la CGEA compte rattraper l'absence du fromage au lancement du festival, par une exposition des différentes marques et variétés produites localement ou dans d'autres wilayas, a ajouté le même responsable. Le FIFTO sera clôturé par une excursion dans la montagne du Djurdjura et ses alpages, avec comme guide, "le passionné" du Djurdjura et de la randonnée, le guide de montagne, Lounes Meziani, a-t-on appris de même source.

CONSTANTINE. EL-KHROUB

## Entrée en fonction de l'extension du dépôt de stockage de carburants

**L**e P-dg de Naftal Abdelkader Chafi a supervisé samedi, la mise en service de l'extension du centre de stockage des carburants de la commune d'El Khroub (Constantine) d'une capacité de 235.000 M3. Le P-dg de Naftal a souligné, lors d'une rencontre avec la presse, à l'occasion de cette inauguration qui coïncide avec le double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février), que "Naftal est une entreprise partie prenante de la construction

de l'Algérie nouvelle, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en participant au développement économique national". L'entrée en fonction de ce projet d'extension des capacités de stockage qui répond aux normes internationales, "permet de passer d'une autonomie de 7 jours à 30 jours", a précisé Chafi, rappelant à cette occasion l'importance de l'approvisionnement en carburants des régions de l'intérieur du pays. Abdelkader Chafi a qualifié le centre de

stockage d'El Khroub de "pôle stratégique" qui alimente les wilayas de l'Est du pays, en répondant à une stratégie des autorités de l'Etat, visant l'autonomie totale en matière d'approvisionnement en carburants. Il a expliqué que ce projet a consisté à édifier 13 nouveaux réservoirs qui ont permis d'ajouter 174.000 M3 supplémentaires aux capacités de stockage actuelles évaluées à 63.000 M3, l'extension comprend 7 réservoirs de mazout, de 20.000 M3 chacun, 3 réservoirs d'essence de 10.000 M3

chacun, un réservoir (1) de kérosène de 2.000 M3 et deux (2) autres de carburant mixte de 1.000 M3 chacun. L'extension comprend également 22 pompes de transfert des wagons-citernes vers les citernes de stockage, 5 pour vider les citernes et deux autres pompes pour le transfert du carburant mixte. Le P-dg de Naftal accompagné du wali de Constantine Abdelkhalik Sayouda devait par ailleurs, assister à la mise en service du centre de bitume de la commune d'Ouled Rahmoune, un centre nouvellement réhabilité. Selon les explications fournies sur place, le centre comprend une station de transformation et de production du bitume liquide, d'une capacité de 25 tonnes/an, le centre abrite un pont bascule de capacité maximale de 80 tonnes.

Le premier responsable de Naftal a inauguré un centre médico-social relevant de cette filiale, ouvert à la circonscription administrative Ali Mendjeli, il prend en charge 1.185 travailleurs et environ 500 retraités et ayants droit, ainsi que des citoyens riverains du centre.

MASCARA. CRA

## Caravane de solidarité avec les victimes du séisme en Syrie et en Turquie

**U**ne caravane de solidarité avec les victimes du séisme ayant touché la Syrie et la Turquie, début février, a pris le départ, samedi, devant l'entrepôt du comité du Croissant Rouge algérien de la wilaya de Mascara à destination d'Alger. Cette caravane, dont le signal de départ a été donné par le secrétaire général de la wilaya, Abdelouahab Azzouz, se dirige vers le centre de collecte d'aide humanitaire pour les victimes des tremblements de terre en Syrie et en Turquie du Comité national du Croissant Rouge algérien à Alger. Le chargement est constitué de 25 tonnes de produits alimentaires de large consommation, des vêtements et de la literie. Cette aide en nature est le don de bienfaiteurs de la wilaya de Mascara, a indiqué le président du comité de wilaya du Croissant Rouge algérien, Benali Derrir, dans une déclaration à l'APS. L'organisation de cette caravane s'inscrit dans le cadre de la grande opération de solidarité lancée par le Comité national du CRA, qui consiste notamment à collecter des quantités importantes de vivres, de matelas et de couvertures pour venir en aide aux familles syriennes et turques touchées par le séisme, selon le même source.

JIJEL. DÉVELOPPEMENT

## Une trentaine de projets inscrits au titre de l'exercice 2023

**L**a wilaya de Jijel a bénéficié au titre de l'exercice 2023, de pas moins de 35 opérations de développement dans différents secteurs, ont indiqué samedi, les services de la wilaya. La même source a signalé qu'il s'agit du secteur de la Santé qui verra le lancement de trois opérations à savoir la restauration de la clinique "El Alia" et la clinique "L'Oasis" au chef-lieu de wilaya de Jijel, l'acquisition de six (6) ambulances pour les établissements hospitaliers de proximité et la dotation du nouvel hôpital de Ziama Mansouria de moyens de transport. Le secteur de la Jeunesse et des sports bénéficiera lui de trois (3) opérations à savoir la restauration des maisons de jeunes de Settara et de Ziama Mansouria, la réalisation d'une maison de jeunes dans la commune de Selma Beniada, ainsi que l'étude de promotion et d'équipement du stade Rouibah Hocine de Jijel. Pour le secteur de l'Education nationale, il verra, quant à lui l'inscription de 15 opérations portant notamment sur l'étude, la réalisation et l'équipement de plusieurs infrastructures scolaires à Jijel, Emir Abdelkader, Djemaa Beni Hbib, Settara, El Kennar Nechfi et Taxenna, a-t-on encore précisé. Les secteurs des Forêts, du Tourisme et des Travaux publics bénéficieront pour leur part, de plusieurs projets devant être lancés, une fois les procédures réglementaires de passation des marchés achevées.

GHARDAÏA. SANTÉ

## Le sport et l'éducation diététique réduisent les risques du diabète

**L'**ensemble des animateurs de la première journée médicale portant sur "la pathologie du diabète et la thyroïde" organisée samedi à Gharadaia, ont souligné l'importance de la pratique d'une activité sportive et une éducation diététique afin de réduire sensiblement les risques du diabète. "Inciter la population à la pratique d'une activité physique et sportive et d'un mode de vie sain constitue un moyen de prévention adéquat contre la propagation de cette épidémie dite silencieuse (le diabète) qui évolue sans symptômes", ont indiqué des experts en diabétologie, animateurs de cette journée médicale. Dans une déclaration à l'APS, le Dr Rabah Benyahia, président du groupe "Medic-Squar", initiateur de cette journée, a exhorté la population à réduire les "trois ingrédients Blancs" allusion faite au sel, sucre et gras tout en mettant l'accent sur la nécessité de sensibiliser davantage l'opinion à la prévention du diabète, la lutte contre l'obésité et à la responsabilité des personnes et des familles quant à leur choix de mode de vie. "On doit élaborer un programme de prévention basé sur le dépistage précoce du diabète et inciter la population à des activités physiques et sportives pour réduire la propagation de la pathologie du diabète dans notre pays dont le traitement de ses complications est souvent très onéreux" a affirmé Dr Mustapha Khenine. Les participants et animateurs de cette journée, ont également invité les pouvoirs publics à mettre en place un système de contrôle rigoureux de l'industrie alimentaire afin d'éviter le développement de cette maladie chronique chez les consommateurs.

SOUDAN

# La faim tue de plus en plus d'enfants

"Je suis en malnutrition extrême donc je ne pouvais pas l'allaiter": à Kalma, Ansaf Omar pleure depuis un mois son fils d'un an et demi, mort de faim, comme des dizaines d'autres enfants de ce camp de déplacés soudanais.

"Je l'ai emmené partout, dans les hôpitaux, dans les dispensaires, mais il a fini par mourir", raconte à l'AFP cette frêle femme de 34 ans, installée depuis le début de la guerre au Darfour en 2003 dans le camp en périphérie de Nyala, le chef-lieu du Darfour-Sud. Dans cette région frontalière du Tchad, les conséquences de la faim sont particulièrement extrêmes, mais partout ailleurs au Soudan, l'un des pays les plus pauvres au monde, la malnutrition progresse: 15 des 45 millions d'habitants en souffrent actuellement. Trois millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de grave malnutrition, selon l'ONU. Et parmi eux, "plus de 100 000 enfants risquent de mourir de faim s'ils ne sont pas pris en charge", prévient Leni Kinzli, responsable de la communication du Programme alimentaire mondial (PAM) au Soudan. Tous les enfants du Soudan ne sont pas en danger de mort, mais un tiers des moins de cinq ans sont "en-dessous de la taille moyenne à cet âge" et près de la moitié des villes et villages ont "un taux de retard de croissance de 40%", s'alarme l'ONG d'aide humanitaire Alight. À Kalma et dans ses environs, elle a recensé 63 décès d'enfants dus à la faim dans ses centres en 2022.

## "CHOISIR QUI ON AIDE"

Dans ce camps qui abrite 120 000 déplacés de la guerre d'Omar el-Béchir, le dictateur déchu en 2019, la faim a toujours existé. Mais elle a grandi en 2022, dans la foulée du putsch militaire d'octobre 2021 qui a déclenché l'arrêt de l'aide internationale en rétorsion. L'année dernière, il y a eu "une augmentation massive des admissions et des demandes de services de nutrition d'urgence" à Kalma, rapporte à l'AFP la directrice des opérations d'Alight au Soudan, Heidi Die-drich. L'ONG annonce ainsi avoir accueilli "863 nouveaux enfants, soit 71% de plus qu'en 2021". Et la hausse des inscrits a été couplée d'une hausse des décès: "231% de plus en 2022, tous des enfants de plus de six mois". Dans un de ces centres à Kalma, Hawa Souleimane, 38 ans, espère obtenir de quoi nourrir son bébé. "Chez nous, on n'a rien du tout, on se couche



souvent le ventre vide", se lamente-t-elle. Et au Soudan, les problèmes économiques ne font que s'accumuler: l'embar-go de l'époque Béchir a été suivi par la pandémie de Covid-19 et désormais d'autres crises humanitaires, comme celle de l'Ukraine, qui renchérissent les prix de la nourriture et entrent en concurrence directe pour la réception des aides. Au fil des années, le PAM a ainsi divisé par deux ses rations alimentaires aux réfugiés et déplacés du Soudan "à cause de restrictions budgétaires", admet Mme Kinzli.

Les humanitaires sont désormais pris dans "une situation intenable où il faut choisir qui on aide", poursuit-elle. À chaque fois, "c'est un déchirement".

Avec ces coupes, Nouralcham Ibrahim, 30 ans, et cinq enfants, ne peut plus se contenter de l'aide alimentaire. "On essaye de gagner de l'argent en tra-

vailant dans les champs autour du camp mais ça ne nous rapporte même pas de quoi nous nourrir une journée", déplore-t-elle.

## "JAMAIS EN PAIX"

Dans un pays où la récession est totale, l'inflation au plus haut et la spéculation non régulée, "même le pain est beaucoup trop cher", affirme-t-elle. Ansaf Omar, elle, a trop peur de s'aventurer hors du camp de Kalma dans un secteur où conflits tribaux ou pour la terre éclatent régulièrement. Dans tout le pays, ces violences ont fait près de 1 000 morts en 2022 selon l'ONU. "On ne nous laisse jamais en paix quand on sort du camp pour chercher du travail", assure Mme Omar. "Il y a des femmes qui sont violées et des hommes tués", dit-elle. Et tout cela, pour tenter de gagner moins d'un dollar par jour dans les champs.

NAUFRAGE PRÈS DES CÔTES ITALIENNES

## Au moins une trentaine de migrants morts

Au moins une trentaine de migrants, dont un nouveau-né de quelques mois, sont morts après le naufrage à l'aube de leur embarcation non loin de la ville italienne de Crotona, en Calabre (Sud), selon plusieurs sources. "Des dizaines et des dizaines de migrants morts noyés, dont des enfants, beaucoup de disparus".

La Calabre est en deuil pour cette terrible tragédie", a déploré dans un communiqué Roberto Occhiuto, président de la région. Les pompiers italiens ont confirmé sur Twitter avoir récupéré 28 corps, tandis que trois autres auraient été entraînés plus loin par les courants maritimes, depuis l'embarcation qui contenait "plus de 200 personnes", ont indiqué ces derniers à l'AFP. L'agence AGI affirme pour sa part, citant un responsable de la Croix rouge italienne "présent sur les lieux du naufrage" que "les corps récupérés jusqu'à présent sont au nombre de 40". Par ailleurs, une cinquantaine de personnes ont été secourues, selon les pompiers. Interrogés par l'AFP, les garde-côtes italiens

n'ont pas répondu dans l'immédiat. Selon l'agence AGI, l'embarcation des migrants, qui était surchargée, s'est brisée en deux en raison de la grosse mer. Ce nouveau naufrage survient quelques jours à peine après l'adoption par le Parlement de nouvelles règles controversées du gouvernement dominé par l'extrême droite sur le sauvetage des migrants.

La cheffe du gouvernement Giorgia Meloni, dirigeante du parti Fratelli d'Italia (FDI, extrême droite), a pris la tête d'un exécutif de coalition en octobre après avoir promis de réduire le nombre de migrants arrivant en Italie.

## "IMMIGRATION CLANDESTINE"

La nouvelle loi oblige les navires humanitaires à effectuer un seul sauvetage à la fois ce qui, selon les critiques, augmente le risque de décès en Méditerranée centrale dont la traversée est considérée comme la plus périlleuse au monde pour les migrants.

Pour le ministre de l'Intérieur Matteo Piantedosi, cette "tragédie (...)

démontre comment il est absolument nécessaire de lutter fermement contre les filières de l'immigration clandestine".

La situation géographique de l'Italie en fait une destination de choix pour les demandeurs d'asile qui passent de l'Afrique du Nord à l'Europe et Rome se plaint depuis longtemps du nombre d'arrivées sur son territoire. Selon le ministère de l'Intérieur, près de 14 000 migrants ont débarqué en Italie depuis le début de l'année, contre environ 5 200 durant la même période l'an dernier et 4 200 en 2021. Les ONG ne transportent pourtant qu'un faible pourcentage des migrants souhaitant arriver en Europe, la plupart étant sauvés par des navires de la garde côtière ou de la marine.

Le gouvernement accuse cependant les ONG de stimuler par leur action les arrivées de migrants et d'encourager les trafiquants. "Les personnes en mer doivent être sauvées quel que soit le coût, sans pénaliser ceux qui les aident", a réagi dimanche sur Twitter Carlo Calenda, ex-ministre et chef du parti centriste Azione.

NOUVELLE-ZÉLANDE

## Treize personnes toujours portées disparues après le cyclone Gabrielle

Treize (13) personnes sont toujours portées disparues à la suite du cyclone Gabrielle qui a frappé la Nouvelle-Zélande il y a près de deux semaines, ont affirmé les autorités. Gabrielle a frappé la région la plus au nord de l'île le 12 février et a traqué la côte est, causant des ravages généralisés, faisant au moins 11 morts et déplaçant des milliers de personnes. Le nombre de personnes injoignables a dépassé les 6 000 à la suite du cyclone, les communications ayant été coupées dans de nombreuses régions, mais a reculé au milieu des efforts de rétablissement. "Entrer en contact avec les 13 personnes restantes reste une priorité pour la police et nous travaillons aussi vite que possible", a déclaré la police néo-zélandaise dans un communiqué tôt samedi.

À Hawke's Bay, l'une des zones les plus touchées par Gabrielle, de fortes pluies pendant la nuit ont provoqué un nouveau risque d'inondation dans la région où un ordre d'évacuation était en place, a déclaré le Hawke's Bay Emergency Management Group. Les maisons de la localité d'Esk Valley étaient "inoccupées depuis le cyclone, mais 26 autres ménages ont été évacués hier", a indiqué l'agence.

TURQUIE

## Le bilan des deux violents séismes grimpe à 44 218 décès

La Direction turque de gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD) a partagé samedi le nouveau bilan des victimes qui s'élève désormais à 44 218 décès. Un précédent bilan a fait état de 43 556 morts. L'AFAD a notamment indiqué dans son communiqué, que depuis les deux grands séismes du lundi 6 février, 9 136 répliques ont été ressenties dans la région. 44 218 personnes ont perdu la vie à Kahramanmaraş, Gaziantep, Sanliurfa, Diyarbakir, Adana, Adiyaman, Osmaniye, Hatay, Kilis, Malatya et Elazig. Le nombre de personnes évacuées de la région a atteint 528 146. Actuellement, 11 424 sauveteurs, dont des équipes internationales, s'affairaient toujours dans la zone sinistrées.

Par ailleurs, 239 977 personnes, dont des policiers, des gendarmes, des soldats, des médecins, des ambulanciers, des agents de sécurité et des équipes de soutien se trouvent toujours sur le terrain dans les zones sinistrées. Un séisme d'une magnitude de 7,7 sur l'échelle de Richter, a secoué la Turquie et la Syrie, lundi 6 février à l'aube, suivi d'un autre tremblement de terre quelques heures plus tard, d'une magnitude de 7,6.

Les secousses ont causé d'énormes pertes humaines et des dégâts matériels importants dans les deux pays.

PAKISTAN

## Au moins 5 morts dans un attentat dans le sud-ouest du pays

Un attentat à la bombe dans un bazar bondé du sud-ouest du Pakistan dimanche a fait au moins cinq morts et 16 blessés, ont annoncé les autorités dans un nouveau bilan. Personne n'a immédiatement revendiqué l'attaque de Barkhan, à environ 600 kilomètres (360 miles) au nord-est de Quetta, la capitale provinciale. Le chef de la police locale, Sajjad Afzal, a déclaré que "la bombe était apparemment fixée sur une moto et a explosé par télécommande. En plus d'avoir fait des victimes, plusieurs magasins du marché ont été gravement endommagés". Un précédent bilan faisait état de 4 morts et 10 blessés.

MOULOUD MAMMERI

# Intellectuel patriote et chercheur accompli

*Avec une œuvre multidisciplinaire, centrée sur la libération et l'affirmation de soi, Mouloud Mammeri est l'un des illustres intellectuels algériens engagés dans le combat libérateur comme auteur, chercheur et défenseur de la culture et du patrimoine algériens.*



Ph: DR

Témoin d'une étape historique difficile de la vie du peuple algérien, Mammeri s'est engagé comme romancier et dramaturge pour le recouvrement de l'identité et de la souveraineté nationales. À travers le roman, il s'est exprimé comme un citoyen préoccupé par la situation de ses concitoyens, représentés à travers des personnages authentiques et des références nationales pour décrire la situation difficile que vivaient les Algériens durant la colonisation. Ses récits, empreints d'héritage culturel et traditionnel ancestral, ont décrit avec un réalisme frappant une société millénaire attachée à ses valeurs et coutumes autochtones, révoltée contre un système colonial destructeur. Ses romans "La colline oubliée", "Le sommeil du juste" et "L'opium et le bâton" et "Le foehn", pièce écrite en 1957 et jouée à Alger en 1967, sont un témoignage réaliste du vécu des Algériens sous le joug colonial. À partir de "La colline oubliée", porté à l'écran par Abderrahmane Bouguermouh, qui dépeint la vie difficile des habitants d'un village en Kabylie, en donnant une existence littéraire à l'Algérien, longtemps marginalisé dans un contexte colonial étouffant, l'auteur a adopté une démarche intellectuelle identique décrivant une Algérie meurtrie par la colonisation dans "Le Sommeil du juste" et "L'opium et le bâton", autre chef-d'œuvre adapté au cinéma en 1970 par Ahmed Rachedi. L'engagement de Mammeri pour l'indépendance nationale se traduit aussi à travers des articles de presse publiés dans "L'espoir Algérie", journal des libéraux où il décrit la cruauté du colonialisme français. Très impliqué dans le combat libérateur, il a contribué à la rédaction de "rapports acca-

blants" sur le colonialisme français durant la guerre de libération, adressés par le FLN (Front de libération nationale) à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, a certifié Tassadit Yacine dans son ouvrage "La face cachée de Mammeri", publié en 2021. L'universitaire Afifa Brerhi souligne que Mammeri compte parmi "les écrivains algériens de la première génération qui ont témoigné du sort misérable des populations autochtones et dénoncé les horreurs de la colonisation". -Défenseur de la culture ancestrale et du patrimoine pionnier dans la recherche en anthropologie, Mouloud Mammeri a œuvré, à travers ses travaux et ouvrages, consacrés essentiellement à la culture orale, à la grammaire et la linguistique amazighe, et à la préservation d'un héritage culturel en déperdition. Ses nombreux travaux scientifiques, considérés comme une référence "incontournable" dans la recherche et l'enseignement de Tamazight, ont dégagé les bases linguistiques et syntaxiques communes à cette langue nationale et officielle en Algérie. Mammeri était également le premier universitaire à s'intéresser à la poésie kabyle ancienne et à l'Ahellil du Gourara, un chant rituel ancestral d'expression zénète (variante de Tamazight) propre à la région du nord d'Adrar, auquel il consacre une recherche publiée en 1984. Un de ses plus brillants étudiants, Rachid Bellil, va reprendre le flambeau de la recherche

dans le Gourara pour aboutir, en 2008, au classement de l'Ahellil sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco. "Les Isefra, poèmes de Si Mohand ou M'hand", poète errant du XIXe siècle, et "Poèmes kabyles anciens", où il redonne voix à une pléthore de poètes talentueux, sont parmi ses ouvrages phares qui restituent une partie de la poésie de la région. Dans la recherche linguistique, Mammeri a publié le premier ouvrage algérien sur la grammaire de langue amazighe "Tajerrumt n'Tmazight" et "Amawal" (dictionnaire, 1980), premier lexique en Tamazight qui puise dans toutes ses variantes nord-africaines. Avec un long parcours scientifique, il a fondé une école algérienne d'anthropologie qui a formé une génération de chercheurs et d'étudiants qui constituent aujourd'hui le point focal de l'anthropologie africaine. Mouloud Mammeri a été également fondateur et directeur du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CRAPE), en plus de la revue "Awal", première publication spécialisée dans la recherche sur la culture amazighe créée en 1985. Né le 28 décembre 1917 à Tizi-Ouzou, Mouloud Mammeri a légué une immense œuvre pluridisciplinaire notamment dans la littérature, en plus de ses nombreuses nouvelles et ouvrages de traduction et de critique littéraire. Il décède, dans un accident de la circulation le 26 février 1989 à l'âge de 72 ans.

ART CONTEMPORAIN

## Vernissage de l'exposition "Élément Transversal" de Hacén Drici

Dans sa nouvelle exposition d'art contemporain, inaugurée samedi à Alger sous le titre "Élément Transversal", le plasticien Hacén Drici, propose à son public de nouvelles œuvres dans sa démarche artistique, désormais connue, à mi-chemin entre l'architecture et la peinture, en plus d'explorer de nouvelles voies dans la sculpture et la finition des supports. Organisée à la galerie d'art "Seen Art Gallery", spécialisée dans l'art contemporain, "Élément Transversal" compte pour la première fois des éléments d'une nouvelle inspiration de l'artiste et des sculptures sur bois et cuivre et des objets d'art. Comme dans ses précédentes expositions le plasticien propose un grand nombre de toiles s'inscrivant dans le registre de l'archi-peinture, évoquant des croquis d'architecte ou de designer avec un trait clair, d'une précision géométrique et une palette de couleur épurée. Les œuvres exposées dans une logique de construction et de déconstruction, sont toutes construites sur la base de maquettes architecturales évoquant les contours de différents édifices modernes et parfois futuristes, différemment perçus par les visiteurs, pour arriver à une œuvre sobre habillant d'ombre, de lumière et de fines touches de couleurs les édifices.

La transparence, qui était auparavant suggérée, est plus souvent exploitée dans une série de petits formats évoquant les immeubles futuristes généralement installés en bord de mer, même si cette dernière, absente des toiles, n'est qu'une vision du visiteur, qui y trouve une expression de la fragilité de l'entreprise humaine, souvent mise en péril par sa propre démesure. Hacén Drici sort également une première

fois de son concept pictural en présentant "Personnages", deux toiles reprenant dans un portrait sombre ton sur un ton très puissant, les contours de l'habit traditionnel touareg. Soignant différemment ses supports et encadrements, l'artiste présente également un encadrement en bois raffiné et enchevêtré, parfois sculpté, en blanc ou en noir et portant toujours une touche brute. L'une des œuvres majeures de l'exposition "Élément Transversal", est une installation de trois toiles, "Explosion", où la réalisation est une stratification de toiles tout en gardant par le relief une harmonie et une continuité visuelle. Pour la première fois, Hacén Drici expose des sculptures faites de bois et de pièces de cuivres, que l'on retrouve dans la plomberie, proposant des œuvres géométriques où le contraste entre le noir du bois et la couleur du cuivre, ou entre l'aspect parfois brute du bois et le polis-

sage du métal sont d'un effet saisissant. S'investissant dans le travail du bois, Hacén Drici propose également son premier meuble design baptisé "Élévation" avec un subtil mélange de bleu et de noir où l'utile est habillé de créativité. Diplômé de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger, Hacén Drici a déjà exposé en Russie, en Italie et en République Tchèque en plus de plusieurs expositions collectives et individuelles à Alger depuis une dizaine d'années.

Toujours avec le même concept alliant architecture et peinture, Hacén Drici avait également présenté en 2013 une collection inspirée de l'habitat traditionnelle algérien, en plus de ses expositions "Lignes, transparence" en 2016 et "Hope in darkness" en 2018. L'exposition "Élément Transversal" se poursuit à la galerie "Seen Art Gallery" jusqu'au 23 mars prochain.

ANNABA

## Les œuvres de Hassen Derdour, mémoire de l'antique Hippone revisitées

Les participants à une rencontre culturelle organisée samedi, à Annaba, à l'occasion du 26ème anniversaire du décès de l'écrivain Hassen Derdour, (1911 -1997), ont mis en lumière l'importance de son œuvre qui recèle pour les générations, la mémoire de l'antique Hippone. Les participants à cette rencontre initiée par la direction de la culture et des arts, en coordination avec l'association "Medina", dans le cadre de la commémoration du décès de cet écrivain et historien autodidacte, ont souligné que le défunt Hassen Derdour a laissé une œuvre irremplaçable pour transmettre aux générations, le passé d'Annaba, son histoire et son patrimoine à travers les époques. La rencontre a permis de revisiter les publications de l'auteur qui fut l'une des grandes figures intellectuelles de la ville d'Annaba, il a su rassembler dans ses écrits l'histoire, l'ethnographie, la culture et le riche patrimoine de la cité de Saint Augustin. La cheffe de service patrimoine de la direction de la culture et des arts Sihem Ouari a souligné que cette rencontre permet de mettre en avant l'œuvre de cet auteur généreux et attentif au passé millénaire d'Annaba. La rencontre s'est déroulée au salon d'honneur du théâtre régional d'Annaba en présence d'un public nombreux, des artistes, des adhérents d'associations culturelles et des lecteurs de l'auteur qui ont évoqué ses nombreux livres, notamment "Annaba, 25 siècles de vie quotidienne et de résistances", "Monographie des sites historiques et touristiques d'Annaba", "Le malouf, sa formation et les compagnons de route", "L'épopée du chahid Badji Mokhtar", ainsi que des textes dramaturgiques. Cette rencontre a donné lieu à la présentation de séquences de la pièce "Salah Bey" de l'association El-Chihab des arts dramatiques d'Annaba. Les membres de la famille du défunt Hassen Derdour, disparu le 18 février 1997 à l'âge de 86 ans, ont été honorés à cette occasion.

SÉTIF

## Ouverture d'une exposition de la plasticienne Nedjoua Seradj

La plasticienne Nedjoua Seradj expose, depuis samedi et jusqu'au 8 mars prochain, 45 de ses toiles à la galerie du musée public national de la ville de Sétif. Dans une déclaration à l'APS, l'artiste, a indiqué que cette exposition, la seconde après une première tenue au palais des expositions d'Alger en 2021, est entièrement inspirée des peintures rupestres du parc national Tassili N'Ajjer, la cité troglodyte Sifar et du massif de la Tadrart rouge de Djanet. Parmi les œuvres de l'artiste qui ont particulièrement suscité l'intérêt des visiteurs figurent notamment "les maîtres du temps" qui représente les cinq chefs de tribus historiques du Tassili, "Tumulus" reflétant le style funéraire de la même région d'Algérie, "Bermudes du sable" et Tassilia qui évoque la thèse du premier hominidé de la région du Tassili. L'exposition s'inscrit dans le cadre des activités de célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA et se prolongera au 8 mars prochain, journée internationale de la femme, a indiqué Hachemi Ameur, directeur de wilaya de la culture et des arts. Il a également relevé que les œuvres exposées s'inspirent de l'art rupestre qui date de plusieurs milliers d'années dont l'un des plus vastes musées en plein air se trouve en Algérie sur près de 80.000 km<sup>2</sup>. Pour la directrice du musée public national, Chadia Khelfallah, cette manifestation entre dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle relatives à l'ouverture du musée aux artistes surtout que le thème de l'exposition est lié à l'histoire archéologique du pays.

# Les courses en direct



**HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD ES-SÉNIA - ORAN**  
**LUNDI 27 FÉVRIER 2023 - PRIX : FARADJI - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## Kirmira, doit se racheter de sa défaite au Caroubier

On revient ce lundi 27 février à l'hippodrome Antar Ibn Cheddad Es-Sénia Oran, avec ce prix Faradji réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 301 000 dinars, en gains et places depuis septembre passé, qui nous propose un quinté conçu avec un lot pas tout à fait homogène, puisque des éléments tels que : Kirmira, Layali El Mesk, Darraz, Thouar et Heb El Mesk se détachent du lot, sauf incident de parcours.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **RAFIL.** Rien à voir.
2. **DJAMEL LOTOIS.** Pour faire le nombre.
3. **LAYALI EL MESK.** Le coup sur place.
4. **HEB EL MESK.** Il n'aura logiquement aucun souci à

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CORD	ENTRAÎNEURS
AEK. AOUAD	1	RAFIL	MB. CHADLI	56	11	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUAD	2	DJAMEL LOTOIS	JJ : N. MANSOUR	56	10	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	3	LAYALI EL MESK	K. HAOUA	55	4	YS. BADAOUI
HARAS EL MESK	4	HEB EL MESK	HA. EL FERTAS	55	9	K. FEGHOULI
N. KHALFAOUI	5	DARRAZ	JJ : SH. BENYETTOU	54,5	6	AB. GASMI
AL. AOUAD	6	TUNOY	JJ : D. MABROUK	54,5	7	PROPRIÉTAIRE
AEK. MESLOUKH	7	AL HOULM	F. MOUSSI	54	1	PROPRIÉTAIRE
AEK. AOUAD	8	KIRLI	H. METIR	53	5	PROPRIÉTAIRE
AB. RAHMANI	9	CHAOUQ (0)	JJ : ABD. BOULESBAA	53	2	PROPRIÉTAIRE
I. CHERFI	10	BIBARS	JJ : B. TORDJEMANE	52,5	3	AB. GASMI
N. KHALFAOUI	11	THOUAR	AP. Y. MOUSSI	52,5	12	AB. GASMI
AB. BENMERZOUG	12	KIRMIRA	AP : MA. AIDA	52,5	8	AB. GASMI

se frayer une place en pareille compagnie. À suivre.

5. **DARRAZ.** Sa forme parle pour lui, on ne peut compter sans lui. À suivre.

6. **TUNOY.** Il court dans sa catégorie, il peut décrocher tout juste une cinquième place. Assez bon outsider.

7. **AL HOULM.** Pas évident.

8. **KIRLI.** Rien de probant. À revoir.

9. **CHAOUQ.** Tâche difficile. peu probable.

10. **BIBARS.** Dans une longue combinaison peut-être.

11. **THOUAR.** C'est le genre de coursier à surveiller de près. Méfiance il peut surprendre.

12. **KIRMIRA.** La gagnante de l'épreuve.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

12. KIRMIRA - 3. LAYALI EL MESK - 5. DARRAZ - 4. HEB EL MESK - 11. THOUAR

#### LES CHANCES

6. TUNOY - 10. BIBARS

L'insécurité alimentaire touche 2 millions de

personnes au Liban

Environ deux millions de personnes, dont 1,29 million de citoyens libanais et 700 000 réfugiés, sont actuellement confrontés à l'insécurité alimentaire au Liban, indique l'Organisation des Nations unies. La première analyse sur le Liban de ce que l'on appelle la classification intégrée des phases de sécurité alimentaire lancée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le ministère libanais de l'Agriculture, s'attend à ce que "la situation se détériore dans les mois à venir". La représentante de la FAO au Liban, Mme Noura Orabah Haddad, a mis en garde contre "les conséquences désastreuses pour la santé et le bien-être des populations vulnérables si aucune mesure urgente n'est prise pour remédier à la situation". La détérioration de la situation redoutée est liée à la crise économique qui dure depuis trois ans au Liban. La dévaluation de la monnaie, la levée des subventions et la hausse du coût de la vie sont parmi les raisons qui ont conduit à cette situation malheureuse.

Trois morts et 178 blessés sur les routes ces dernières 24 heures

Trois (3) personnes sont mortes et 178 autres ont été blessées dans 135 accidents de circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à huit (8) personnes suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Relizane (4 personnes), Sétif (3) et Tébessa (1), précise la même source. Par ailleurs, les mêmes secours sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Khenchela, Tamansasset et Tizi Ouzou.

## Saisie de plus de 82 000 paquets de cigarettes de marques étrangères à Djelfa

Les services des Douanes ont saisi 82.500 paquets de cigarettes de marques étrangères à Djelfa, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des Douanes. "Dans le cadre des efforts menés sur le terrain par les services opérationnels des brigades des douanes, les agents des brigades mobile et polyvalente de Guettara, relevant territorialement des services de l'Inspection divisionnaire

des Douanes de Djelfa (direction régionale de Laghouat), ont saisi 82.500 paquets de cigarettes de marques étrangères qui étaient dissimulés dans un véhicule utilitaire", a précisé le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des agents des services des douanes algériennes dans la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, conclut la même source.



## Alger : démantèlement de réseaux criminels et saisie de 6 kg de cannabis

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre le trafic des stupéfiants de la 2e circonscription de la Police judiciaire de Bab Ezzouar, ont démantelé des réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues et de psychotropes, a indiqué hier un communiqué de ces services. "Deux opérations distinctes, menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, se sont soldées par l'arrestation de six (6) suspects âgés entre 20 et 40 ans et la saisie de 6 kg de cannabis, 4.050 comprimés psychotropes, cinq (5) téléphones portables et trois (3) voitures de tourisme", a précisé le communiqué. Après achèvement des procédures légales, "les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent dans deux affaires de détention, transport, stockage et trafic de drogues et de psychotropes en bande criminelle organisée", a ajouté la même source.

## Séisme en Turquie : 184 personnes arrêtées pour construction non conforme de bâtiments



Quelque 184 personnes ont été arrêtées en Turquie dans le cadre d'enquêtes sur des constructions non conformes de bâtiments à la suite du séisme du 6 février, a indiqué le ministre turc de la Justice, Bekir Bozdag. Le ministre a affirmé, samedi, que "les autorités judiciaires (turques) ont émis un mandat d'arrêt contre 55 suspects, et ordonné la détention de 184 autres, dont 79 entrepreneurs, dans l'attente des enquêtes". Bozdag, avec le ministre de l'Intérieur Suleyman Soylu, a tenu une conférence de presse à Diyarbakir pour informer le public de l'évolution des enquêtes en cours sur les bâtiments effondrés. Dans ce contexte, le ministre de la Justice a expliqué que "son département avait réussi à recueillir des preuves sur 7 598 bâtiments effondrés lors du tremblement de terre". A l'aube du 6 février, un tremblement de terre de 7,7 degrés a frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie, suivi d'un autre quelques heures plus tard avec une magnitude de 7,6 et des centaines de répliques violentes, qui ont fait d'énormes pertes en vies humaines et en biens dans les deux pays.

## L'ONU annonce, pour lundi, une conférence internationale pour soutenir le Yémen

Les Nations unies ont annoncé, samedi, la tenue, lundi prochain, d'une conférence internationale de haut niveau des donateurs pour soutenir le plan de réponse humanitaire au Yémen, qui nécessite plus de 4 milliards de dollars. Un communiqué du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) indique que "la conférence internationale de haut niveau des donateurs se tiendra lundi, à Genève, pour annoncer les dons destinés à la crise humanitaire au Yémen". L'événement vise à "protéger et étendre l'amélioration limitée réalisée en 2022, ainsi qu'un soutien pour répondre aux facteurs sous-jacents



des besoins humanitaires, ainsi qu'un appel à la fin du conflit". Le communiqué a souligné, en outre, que "l'ampleur des besoins humanitaires

reste effroyable au Yémen, où des années de conflit, de déplacement et de déclin économique prolongé génèrent de grandes souffrances".

"En 2023, les partenaires humanitaires estiment que les deux tiers de la population - soit 21,6 millions de personnes - auront besoin d'aide humanitaire et de protection", a-t-il poursuivi. Et en janvier dernier, les Nations unies ont annoncé que le plan humanitaire pour le Yémen pour l'année en cours nécessite "4,3 milliards de dollars pour atteindre 17,3 millions de personnes parmi les plus vulnérables ayant besoin d'une aide humanitaire".

## Texas : les décès liés à la chaleur atteignent un niveau record depuis 20 ans

Les décès liés à la chaleur dans l'Etat du Texas, dans le centre-sud des Etats-Unis, ont établi l'an dernier un nouveau record en deux décennies, sur fond de forte augmentation du nombre de décès de migrants et de hausse des températures causée par le changement climatique, a rapporté vendredi le site d'information Texas Tribune. Au moins 279 personnes ont été tuées par la chaleur au Texas en 2022, soit le bilan annuel le plus élevé de cet Etat depuis au moins 1999, selon son analyse des données de l'Etat. Beaucoup de ces décès sont probablement des migrants qui sont morts après avoir traversé la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, a noté Texas Tribune.

La Patrouille frontalière des Etats-Unis a dit avoir découvert 853 corps le long de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique au cours de l'année fiscale 2022 échue au 30 septembre. Ce chiffre comprend des décès liés à la chaleur, à la noyade et à d'autres causes. Le Texas a également connu son deuxième été le plus chaud jamais enregistré au cours de ce qui a été sa pire sécheresse en plus de dix ans, a indiqué Texas Tribune, en citant des chiffres fournis par un climatologue de cet Etat, John Nielsen-Gammon.

## MISE AUX POINGS

«Les membres de l'Otan envoient des dizaines de milliards de dollars d'armes à l'Ukraine. Ceci est vraiment une participation. Cela signifie qu'ils prennent part, quoiqu'indirectement, aux crimes du régime de Kiev»

Le président russe Vladimir Poutine



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT

**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**Publicité-ANEP :**

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

**Impression :**

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Tebboune reçoit les chefs et les représentants des mouvements politiques du Mali

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger les chefs et les représentants des mouvements politiques de la République du Mali.

« Nous remercions le Président Abdelmadjid Tebboune pour cet accueil chaleureux et nous saluons le rôle de l'Algérie dans le processus de paix et de réconciliation au Mali, mais aussi dans l'instauration de la sécurité et de la paix dans le pays », a déclaré le porte-parole des chefs et représentants des mouvements politiques du Mali à l'issue de cette audience. Se félicitant du rôle que joue l'Algérie dans "la résolution des problèmes au Mali", il a indiqué que la rencontre avait permis de souligner l'engagement ferme de l'Algérie en faveur d'une "nouvelle dynamique de paix dans la



région". Il n'a pas manqué à cet effet de présenter ses remerciements à l'Algérie pour son rôle dans la région. L'audience

s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.

R. N.

## COOPÉRATION DANS LE DOMAINE MÉDIATIQUE Bouslimani s'est entretenu avec l'ambassadeur chinois

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a reçu, hier, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian avec lequel il a passé en revue les moyens de renforcement de la coopération dans le domaine des médias et de la communication, et les voies permettant de la hisser au niveau des relations privilégiées qu'entretiennent les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur "les voies de renforcement des relations bilatérales historiques entre les deux pays, notamment dans le domaine des médias et de la communication, de la formation et de la numérisation", ajoute la même source. Les deux parties ont également évoqué "l'importance de la coopération entre les deux pays dans le domaine des médias et de la communication, et les moyens de la hisser au niveau de leurs relations politico-économiques privilégiées, en veillant à encourager les échanges entre les établissements médiatiques algériens et chinois, y compris en matière de production médiatique commune au diapason des nouvelles technologies en la matière".

R. N.

ALGERIE POSTE

## Cinq agences et un centre d'appel obtiennent le label qualité d'accueil

Cinq bureaux de poste et le centre d'appel 1530 d'Algérie Poste ont obtenu le label de la qualité d'accueil "Fi khidmatikoum", attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), a indiqué hier un communiqué de l'entreprise. La cérémonie de remise des attestations de labellisation "Fi khidmatikoum" (A votre service) pour la qualité d'accueil a été organisée au siège de l'entreprise Algérie Poste en présence du Directeur général de l'entreprise, du président directeur général d'Algérie Télécom, du directeur général de l'Institut algérien de normalisation ainsi que du président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE). Cette certification a été attribuée par l'IANOR, après avoir procédé à des visites d'audit auprès des établissements postaux remplissant toutes les exigences contenues dans le référentiel de qualité d'accueil, dont la fourniture au client des informations correctes et actualisées lui permettant de bénéficier des services postaux. Il s'agit aussi d'assurer un bon accueil de la clientèle notamment les personnes âgées et les personnes aux besoins spécifiques et de fournir des réponses claires et précises, tout en respectant les délais de réclamations. Parmi les autres exigences contenues dans le référentiel de qualité d'accueil figurent également la formation continue des chargés de la clientèle sur les services postaux pour assurer un accompagnement optimal des clients et le développement d'un système d'évaluation de la qualité des services. "Ce processus de labellisation +Fi khidmatikoum+ sera progressivement généralisé à l'ensemble des bureaux de poste dans l'optique de renforcer la confiance des clients à cette institution", affirme Algérie Poste pour qui "ce mérite est l'aboutissement des efforts déployés afin d'améliorer la qualité de ses services et répondre au mieux aux attentes de ses clients".

R. E.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Les Nigériens attendent les résultats des urnes

Les opérations de décompte se poursuivaient hier au Nigeria, où une course serrée oppose les trois favoris à la présidentielle tenue samedi dernier, rapportent des médias locaux. Plus de 87 millions d'électeurs étaient appelés à choisir parmi les 18 candidats en lice, un nouveau président pour un mandat de quatre ans et le pays pourrait connaître une présidentielle à deux tours si l'outsider Peter Obi, qui a réussi à s'imposer comme un challenger « sérieux » face aux deux partis dominant traditionnellement la politique nigérienne, transforme l'essai dans les urnes. Pour être élu dès le premier tour, le vainqueur doit obtenir, outre la majorité des suffrages exprimés, au moins 25% des voix dans les deux tiers des 36 Etats de la

fédération auxquels s'ajoute le territoire de la capitale fédérale, Abuja, sinon dans le cas contraire, un second tour devrait avoir lieu dans les 21 jours. L'ex-gouverneur d'Anambra (sud-est), 61 ans, soutenu par le petit Parti travailliste (LP) et très populaire auprès de la jeunesse, affronte Bola Tinubu, 70 ans, représente l'APC du président Muahammadu Buhari, qui se retire comme le veut la Constitution après deux mandats, et l'ancien vice-président Atiku Abubakar, 76 ans, de l'opposition (PDP, au pouvoir de 1999 à 2015), qui lui briguera pour la sixième fois la présidence. Dans l'ensemble, le scrutin s'est déroulé pacifiquement, selon plusieurs observateurs.

R. I.

## « PAYSERA » La succursale clandestine activant en Algérie démantelée

Le Service central de la lutte contre le crime organisé, relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a procédé, le week-end passé, au démantèlement d'un groupe criminel qui a ouvert "clandestinement" une succursale d'une banque étrangère non agréée en Algérie, a indiqué samedi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le réseau criminel "a ouvert clandestinement une succursale non agréée d'une banque étrangère en Algérie et dont le siège est implanté en Lituanie", affirme la même source. L'opération est intervenue "après une année d'investigations approfondies, d'autant plus que les éléments du réseau ont été présentés, le week-end dernier, devant le procureur de la République près le pôle économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger", lit-on dans le communiqué. Les mis en cause sont poursuivis pour "infraction à la législation et à la réglementation régissant le change et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger et non-obtention d'autorisations préalables requises par les pouvoirs publics", conclut le communiqué.

R. S.

## SOUS-RIRE

Salon de l'emploi  
"EMPLOITIC CONNECT", C'est la 10e édition

